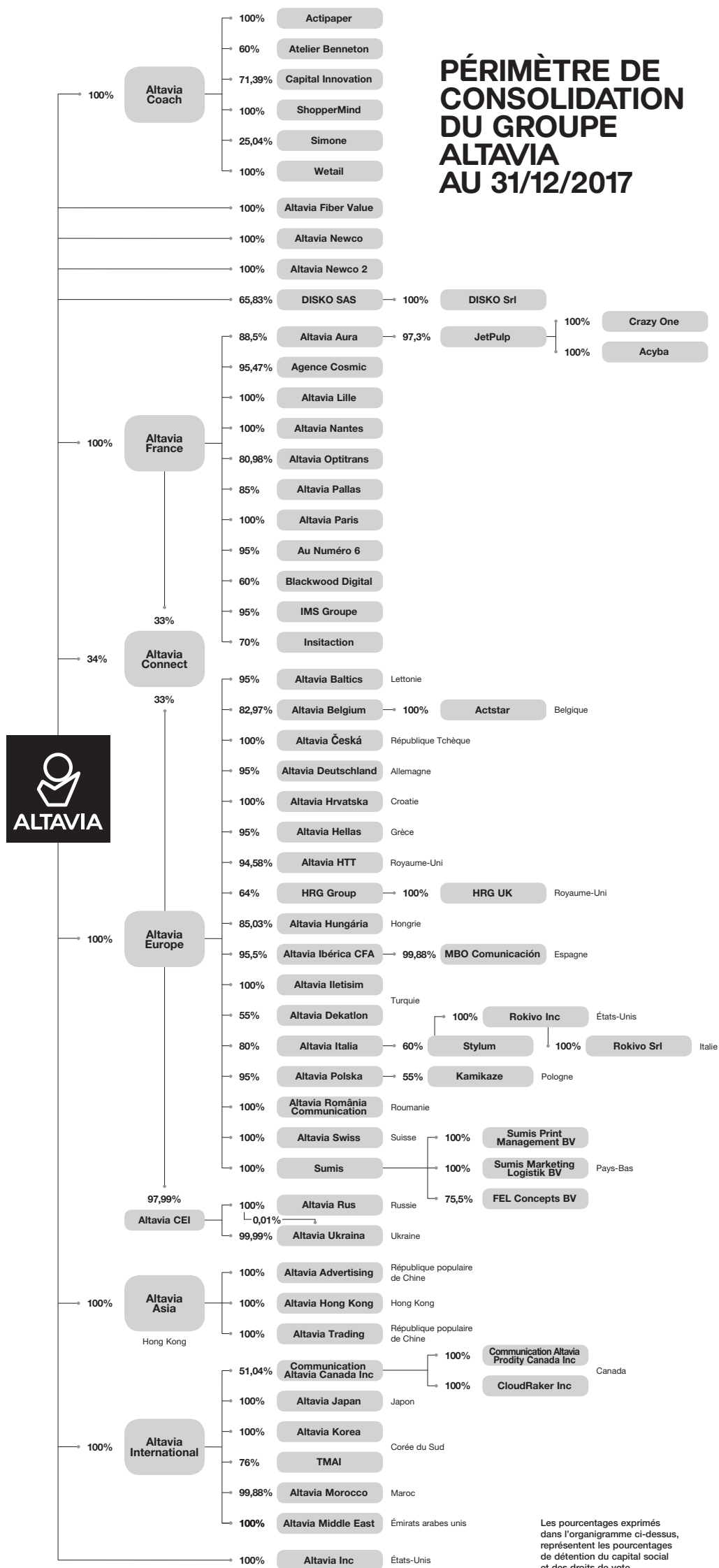


RAPPORTE FINANCIER

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DU GROUPE ALTAVIA AU 31/12/2017



Les pourcentages exprimés dans l'organigramme ci-dessus, représentent les pourcentages de détention du capital social et des droits de vote.

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31/12/2017

BILAN CONSOLIDÉ

En milliers d'euros

Actif	31/12/17	31/12/16
Actif immobilisé	60 392	29 800
Ecarts d'acquisition	note 3-1 46 874	18 702
Immobilisations incorporelles	note 3-2 2 112	871
Immobilisations corporelles	note 3-3 9 145	8 027
Immobilisations financières	note 3-4 2 043	1 990
Titres mis en équivalence	note 3-5 218	210
Actif circulant	257 038	238 803
Stocks et en-cours	note 3-6 25 667	25 547
Clients et comptes rattachés	note 3-7 152 128	137 686
Autres créances et comptes de régularisation	note 3-8 25 594	21 687
Valeurs mobilières de placement	note 3-9 11 215	18 959
Disponibilités	42 434	34 924
Total de l'actif	317 430	268 603

Passif	31/12/17	31/12/16
Capitaux propres (part du Groupe)	62 695	46 688
Capital	3 846	3 846
Primes	2 446	2 446
Réserves et résultat consolidés (1)	56 403	40 396
Intérêts minoritaires	3 946	2 381
Provisions pour risques et charges	6 532	6 455
Dettes	244 257	213 079
Emprunts et dettes financières	note 3-12 35 118	27 427
Fournisseurs et comptes rattachés	138 231	126 970
Autres dettes et comptes de régularisation	note 3-13 70 908	58 682
Total du passif	317 430	268 603
(1) dont résultat net part du Groupe de l'exercice	19 814	4 728

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En milliers d'euros

		31/12/17	31/12/16
Chiffre d'affaires	note 4-1	738 626	699 056
Autres produits d'exploitation	note 4-2	6 013	5 692
Achats consommés		-630 190	-606 696
Charges de personnel	note 4-3	-84 617	-73 490
Autres charges d'exploitation		-2 755	-699
Impôts et taxes		-2 686	-2 585
Dotations aux amortissements et aux provisions	note 4-4	-4 873	-4 794
Résultat d'exploitation		19 518	16 484
Charges et produits financiers	note 4-5	-645	-588
Résultat courant des entreprises intégrées		18 873	15 896
Charges et produits exceptionnels	note 4-6	8 806	2 610
Impôts sur les résultats	note 4-7	-6 348	-5 818
Résultat net des entreprises intégrées		21 331	12 688
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	note 3-5	34	34
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions			-6 751
Résultat net de l'ensemble consolidé		21 365	5 971
Intérêts minoritaires		1 551	1 243
Résultat net part du Groupe		19 814	4 728
Résultat net part du Groupe par action	en €	15,5	3,7
Résultat par action avant dotation aux amortissements des écarts d'acquisitions	en €	15,5	9,0
Résultat dilué par action	en €	15,5	3,7
Revenu brut		140 252	124 510

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros

	31/12/17	31/12/16
Flux de trésorerie liés à l'activité :		
Résultat net des sociétés intégrées après dotations et reprises aux amortissements des écarts d'acquisitions	21 285	5 937
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements des écarts d'acquisitions		6 751
- Correction amortissements N-1	-6 372	
- Amortissements, provisions et reclassements d'immobilisations	3 032	2 292
- Variation des impôts différés	223	876
- Plus-values de cession, nettes d'impôt		-2 750
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	18 168	13 106
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
- Stocks et en-cours	-120	-701
- Créances d'exploitation	-18 527	7 420
- Dettes d'exploitation	25 250	-9 472
- Dividendes reçus	26	24
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	24 797	10 377
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations	-2 977	-3 671
Cessions d'immobilisations	558	325
Incidence des variations de périmètre	-22 166	808
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-24 585	-2 538
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Acquisitions et cessions d'actions Altavia	3 932	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-3 600	-2 700
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-1 426	-1 023
Variation capital Altavia		
Émissions d'emprunts	4 270	1 290
Remboursements d'emprunts	-1 405	-5 448
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	1 771	-7 881
Variation de trésorerie	1 983	-42
Trésorerie d'ouverture	40 953	41 533
Trésorerie de clôture	42 827	40 953
Incidence des variations de cours des devises	109	538

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Faits marquants de l'exercice 2017

En 2017, le Groupe a poursuivi sa stratégie de création et d'acquisition de nouvelles sociétés, telle que décrit dans le paragraphe 1.2.3.

Évènements postérieurs à la clôture

Pas d'évènements.

1. Principes et modalités de consolidation

1.1 Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe Altavia ont été établis en conformité avec les règles et méthodes comptables applicables en France relatives aux comptes consolidés en application du règlement n° 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable homologué le 22 juin 1999.

Les comptes sont exprimés en milliers d'euros.

1.2 Méthodes et critères de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des entreprises qu'Altavia SA contrôle de manière exclusive, par détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote.

La méthode de la mise en équivalence est appliquée aux états financiers des entreprises sur lesquelles la société Altavia SA exerce une influence notable.

1.2.1 Dénomination et siège des sociétés consolidées

Actipaper	10, rue Blanqui - 93406 Saint-Ouen CEDEX
Actstar	Avenue Louise, 287 Bte 5 - 1050 Bruxelles - Belgique
Acyba	12-14 avenue Tony Garnier, Le Quatuor, Bâtiment 4C - 69007 Lyon
Agence Cosmic	6, rue Royale - 75008 Paris
Altavia (société mère)	1, rue Rembrandt - 75008 Paris
Altavia Advertising	Room 2202 and 2203, Floor 22, Zhongyu Plaza, A6 Gongti North Road Chaoyang District, Beijing - Chine
Altavia Asia	Unit 7107B, Level 71, International Commerce Centre, 1 Austin Road West, Kowloon - Hong Kong
Altavia Aura	1, rue Pablo Picasso, Bâtiment l'Imprimerie - 42000 Saint-Étienne
Altavia Baltics	Ieriku iela 5, Riga, LV-1084 - Lettonie
Altavia Belgium	Avenue Louise, 287 Bte 5 - 1050 Bruxelles - Belgique
Altavia CEI	1, rue Rembrandt - 75008 Paris
Altavia Česká	Pocernicka 96/272, CP 108 00 - Prague 10 - République Tchèque
Altavia Coach	1, rue Rembrandt - 75008 Paris
Altavia Connect	10, rue Blanqui - 93406 Saint-Ouen CEDEX
Altavia Dekatlon	Kosuyolu Mah. Mahmut Yesari Sk. No:8 Kadiköy, Istanbul - Turquie
Altavia Deutschland	Grafenberger Allee 100, 40237 Düsseldorf - Allemagne
Altavia Europe	1, rue Rembrandt - 75008 Paris
Altavia Fiber Value	10, rue Blanqui - 93406 Saint-Ouen CEDEX
Altavia France	10, rue Blanqui - 93406 Saint-Ouen CEDEX
Altavia Hellas	Ethnikis Antistaseos 103 GR-15451 N. Psychiko (Athènes) - Grèce
Altavia Hong Kong	Flat 7107B 71/F, International Commerce Center 1, Austin Road West Kowloon - Hong Kong
Altavia Hrvatska	Trg Petra Svačića 6, 10000 Zagreb - Croatie
Altavia HTT	4 Park Square, Newton Chambers Road, Sheffield, S35 2PH - Royaume-Uni
Altavia Hungária	1034 Budapest, Bécsi út 58 - Hongrie
Altavia Ibérica CFA	Calle Orense n°16, Madrid - Espagne
Altavia Iletisim	Koşuyolu Mah. Mahmut Yesari Sk. No:8 34718 Kadiköy/Istanbul Turkey - Turquie
Altavia Inc.	1675 South State St., Ste B, Dover, DE 19901 - États-Unis
Altavia International	1, rue Rembrandt - 75008 Paris
Altavia Italia	Alzaia Naviglio Pavese 78/3 - 20142 Milan - Italie
Altavia Japan	Shinjuku Park Tower N-30F, 3-7-1 Nishi-Shinjuku, Shinjuku-ku, Tokyo - Japon

Altavia Korea	Joy Tower Building 7 th Floor and 11 th Floor, 7 Teheran-ro 37-gil, Gangnam-gu Séoul 135-915 - Corée du Sud
Altavia Lille	31-33, rue du Molinel - 59800 Lille
Altavia Middle East	Office No. 41-02, 41st FLR, Platinum Tower, Plot No. I-2, JLT, Dubai - Émirats arabes unis
Altavia Morocco	112 Bd d'Anfa, 2 ^{ème} étage, Casablanca - Maroc
Altavia Nantes	19 bis, rue La Noue Bras de Fer - 44200 Nantes
Altavia Newco	1, rue Rembrandt - 75008 Paris
Altavia Newco 2	1, rue Rembrandt - 75008 Paris
Altavia Optitrans	19, chemin de la Plaine - 69390 Vourles
Altavia Pallas	6, rue Royale - 75008 Paris
Altavia Paris	10, rue Blanqui - 93406 Saint-Ouen CEDEX
Altavia Polska	Portico Office Building, ul. Spokojna 5, Varsovie - Pologne
Altavia România Communication	178 rue Vasile Lascar, étage 2, appartement n°4, secteur 2, Bucarest - Roumanie
Altavia Rus	42, Novokuznetskaya Street, bld. 5, Moscou, 115054 - Russie
Altavia Swiss	Industriestrasse 47, Postfach 4461, 6304 Zug - Suisse
Altavia Trading	Rm 324E, No.21, Lane 596, YanAn Middle Road, JingAn District, Shanghai - Chine
Altavia Ukraina	Anischenka 3 let B, Kiev - 01010 - Ukraine
Atelier Benneton	1, rue Rembrandt - 75008 Paris
Au Numéro 6	6, rue Royale - 75008 Paris
Blackwood Digital	6, rue Royale - 75008 Paris
Capital Innovation	10, rue Blanqui - 93406 Saint-Ouen CEDEX
CloudRaker Inc.	1435 rue Saint-Alexandre, Suite 700, Montréal H3A 2G4 - Canada
Communication Altavia Canada Inc.	1435 rue Saint-Alexandre, Suite 700, Montréal H3A 2G4 - Canada
Communication Altavia Prodfity Canada Inc.	1435 rue Saint-Alexandre, Suite 700, Montréal H3A 2G4 - Canada
Crazy Ones	12-14 avenue Tony Garnier, Le Quatuor, Bâtiment 4C - 69007 Lyon
DISKO SAS	70 rue des Maraichers, 75020 Paris
DISKO SRL	Milano (MI) Via Valenza 5 – CAP 20144 Milan - Italie
FEL Concepts BV	Amsterdamseweg 206, 1182 HL Amstelveen, Postbus 905, 1180AX Amstelveen - Pays-Bas
HRG Group Limited	Mercury House, 8 Sandy Way, Grange Park, Northampton, NN4 5EJ - Royaume-Uni
HRG UK Limited	Mercury House, 8 Sandy Way, Grange Park, Northampton, NN4 5EJ - Royaume-Uni
IMS Groupe	ZA du Bois, 4 rue du Tilleul - 59 840 Perenchies
Insitaction	22 rue de Bergues, 59000 Lille
JetPulp	12-14 avenue Tony Garnier, Le Quatuor, Bâtiment 4C - 69007 Lyon
Kamikaze	Piotrowska 262/264, 90-361 Łódź - Pologne
MBO Comunicación	Calle Orense n°16, Madrid - Espagne
Rokivo Inc	333 Bush Street, suite 2020, San Francisco, CA 94104 - États-Unis
Rokivo Srl	41 Via Giolitti, 10123 Turin - Italie
ShopperMind	10, rue Blanqui - 93406 Saint-Ouen CEDEX
Simone	40, rue Sainte-Anne - 75002 Paris
Stylum	17 Via Giuseppe Balzaretto, 20133 Milan - Italie
Sumis BV	Amsterdamseweg 206, 1182 HL Amstelveen, Postbus 905, 1180AX Amstelveen - Pays-Bas
Sumis Logistics BV	Stephensonstraat 39, 2723 RM Zoetermeer - Pays-Bas
Sumis Print Management BV	Amsterdamseweg 206, 1182 HL Amstelveen, Postbus 905, 1180AX Amstelveen - Pays-Bas
TMAI	N°306, 3F, Hyundai Liberty House, Hannam-dong, Yongsan-gu, Séoul - Corée du Sud
Wetail	1, rue Rembrandt - 75008 Paris

1.2.2 Pourcentage d'intérêts et de contrôle et méthode de consolidation

Sociétés	31/12/17		31/12/16		Méthode de consolidation
	% d'intérêts	% de contrôle	% d'intérêts	% de contrôle	
Actipaper	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Actstar	82,97	100,00	82,97	82,97	Intégration globale
Acyba	86,17	100,00			Intégration globale
Agence Cosmic	95,47	95,47	95,47	95,47	Intégration globale
Altavia (société consolidante)	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Advertising	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Asia	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Baltics	95,00	95,00	95,00	95,00	Intégration globale
Altavia Belgium	82,97	82,97	82,97	82,97	Intégration globale
Altavia CEI	97,99	97,99	97,99	97,99	Intégration globale
Altavia Česká	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Coach	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Connect	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Dekation	55,00	55,00	55,00	55,00	Intégration globale
Altavia Deutschland	95,00	95,00	95,00	95,00	Intégration globale
Altavia Europe	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Fiber Value	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia France	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Hellas	95,00	95,00	95,00	95,00	Intégration globale
Altavia Hong Kong	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Hrvatska	100,00	100,00			Intégration globale
Altavia HTT	94,58	94,58	94,58	94,58	Intégration globale
Altavia Hungária	85,03	85,03	85,03	85,03	Intégration globale
Altavia Ibérica CFA	95,50	95,50	98,49	98,49	Intégration globale
Altavia Iletisim	100,00	100,00	95,00	95,00	Intégration globale
Altavia Inc.	100,00	100,00			Intégration globale
Altavia International	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Italia	80,00	80,00	80,00	80,00	Intégration globale
Altavia Japan	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Korea	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Lille	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Middle East	100,00	100,00			Intégration globale
Altavia Morocco	99,88	99,88	94,88	94,88	Intégration globale
Altavia Newco	100,00	100,00			Intégration globale
Altavia Newco2	100,00	100,00			Intégration globale
Altavia Nantes	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Optitrans	80,98	80,98	80,98	80,98	Intégration globale
Altavia Pallas	85,00	85,00	85,00	85,00	Intégration globale
Altavia Paris	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Polska	95,00	95,00	95,00	95,00	Intégration globale
Altavia România Communication	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Rus	97,99	100,00	97,99	97,99	Intégration globale
Altavia Aura	88,50	88,50	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Swiss	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Trading	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Altavia Ukraina	98,00	99,99	98,00	98,00	Intégration globale
Atelier Benneton	60,00	100,00			Intégration globale
Au Numéro 6	95,00	95,00	95,00	95,00	Intégration globale
Blackwood Digital	60,00	60,00	60,00	60,00	Intégration globale
Capital Innovation	71,39	71,39	71,39	71,39	Intégration globale
CloudRaker Inc.	51,04	100,00			Intégration globale
Communication Altavia Canada Inc.	51,04	51,04	100,00	100,00	Intégration globale
Communication Altavia Prodigy Canada Inc.	51,04	100,00	70,00	70,00	Intégration globale
Crazy Ones	86,17	100,00			Intégration globale
DISKO SAS	65,83	65,83	65,83	65,83	Intégration globale
DISKO SRL	65,83	100,00			Intégration globale
FEL Concepts BV	75,50	75,50			Intégration globale
HRG Group	64,00	64,00	64,00	64,00	Intégration globale
HRG UK	64,00	100,00	64,00	64,00	Intégration globale
IMS Groupe	95,00	95,00	100,00	100,00	Intégration globale
Insitaction	70,00	70,00			Intégration globale
JetPulp	86,17	100,00			Intégration globale
Kamikaze	52,25	55,00			Intégration globale
MBO Comunicacion	96,87	99,88	98,37	98,37	Intégration globale
Rokivo Inc.	48,00	100,00	48,00	48,00	Intégration globale
Rokivo Srl	48,00	100,00	48,00	48,00	Intégration globale
ShopperMind	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale
Simone	25,04	25,04	25,04	25,04	Mise en équivalence
Stylum	48,00	60,00	48,00	48,00	Intégration globale
Sumis BV	100,00	100,00			Intégration globale
Sumis Logisitcs BV	100,00	100,00			Intégration globale
Sumis Print Management BV	100,00	100,00			Intégration globale
TMAI	76,00	76,00	76,00	76,00	Intégration globale
Wetail	100,00	100,00	100,00	100,00	Intégration globale

1.2.3 Évolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation a été modifié du fait de

- Création de la société Altavia Inc., détenue à 100% par Altavia SA
- Création de la société Altavia Middle East, détenue à 100% par Altavia International
- Création de la Société Altavia Newco
- Création de la Société Altavia Newco2
- Rachat de la société CloudRaker, détenue à 100% par Communication Altavia Canada Inc
- Rachat de la société Insitaction, détenue à hauteur de 70% par Altavia France
- Rachat de la société Sumis, détenant elle-même 3 filiales : Sumis Print Management BV (détenue à 100%), Sumis Logistics BV (détenue à 100%) et FEL Concepts BV (détenue à 75,5%), détenue à hauteur de 100% par Altavia Europe
- Rachat de la société DISKO, détenant elle-même la société DISKO Srl à 100%, détenue à hauteur de 65,83% par Altavia SA
- Rachat de la société Jetpulp, détenant elle-même les sociétés Acyba et Crazy Ones, par Altavia Aura à hauteur de 97,3%
- Rachat de la société Kamikaze, par Altavia Polska à hauteur de 55%
- Création de la société Atelier Benneton
- Cession de 5% des parts de IMS par Altavia France

1.2.4 Sociétés non consolidées

Altavia a une prise de participation dans la société Stimshop, à hauteur de 7,83% détenue par Altavia Coach, ainsi que dans la société Ubiq Toolbox, à hauteur de 15,38% par Altavia Coach. La société Sumis détient également une participation dans la société Peecho à hauteur de 5,2%.

1.2.5 Traitement des écarts d'acquisitions

Les règlements comptables de l'ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 et n°2015-07 transposent dans la réglementation française la directive comptable européenne. En application de ces textes, le Groupe a procédé à l'analyse des écarts d'acquisitions existants au 1^{er} janvier 2016 et a estimé que leur durée d'utilisation pouvait être considérée illimitée. La durée illimitée des écarts d'acquisitions du Groupe est liée à la nature des actifs sous-jacents qui sont représentatifs de savoir-faire et de parts de marché. Le Groupe ayant omis de prendre en compte les dispositions des règlements comptables précités lors de la clôture des comptes de l'exercice 2016, une correction d'erreurs a été comptabilisée dans les états financiers annuels 2017. La correction d'erreurs a consisté à annuler la part des amortissements aux écarts d'acquisitions correspondant à cette dotation 2016 dans les comptes annuels 2017, en constatant un produit exceptionnel de 6372K€, correspondant à la dotation aux amortissements des écarts d'acquisitions comptabilisée à tort au 31 décembre 2016. En conséquence, une fois tenu compte de cette correction, le Groupe a arrêté l'amortissement de ces écarts d'acquisition à compter du 1^{er} janvier 2016 et procédera désormais à la réalisation d'un test de dépréciation annuel.

L'écart d'acquisition représente la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes après impôts, des titres de la filiale et la part du Groupe dans la juste valeur de ses actifs nets à la date de la prise de participation.

Par ailleurs, des écarts d'acquisitions complémentaires sont déterminés lors de l'augmentation du pourcentage d'intérêts du Groupe dans une société déjà consolidée, sans remise en cause des évaluations des actifs et passifs identifiés effectuées à la date de prise de contrôle ; ces écarts suivent alors le même régime que ceux décrits précédemment.

1.2.6 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

En fin de période, les postes du bilan des sociétés étrangères, à l'exception des capitaux propres qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au taux de change de clôture. L'écart constaté est porté dans les capitaux, au poste écart de conversion. Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice.

Taux de change utilisés au 31 décembre 2017 et au 31 décembre 2016 exprimés en unités de la devise pour 1€ :

Taux de clôture

Pays	Devise	31/12/17	31/12/16
Canada	Dollar canadien	1,50	1,42
Corée du Sud	Won coréen	1 279,61	1 269,36
Croatie	Kuna croate	7,44	
Emirat arabes unis	Emirati Dirham	4,41	
Etats-Unis	Dollar américain	1,20	1,05
Hong Kong	Dollar de Hong Kong	9,37	8,18
Hongrie	Forint	310,33	309,83
Japon	Yen japonais	135,01	123,40
Maroc	Dirham marocain	11,22	
Pologne	Zloty polonais	4,18	4,41
République populaire de Chine	Yuan	7,80	7,32
République Tchèque	Couronne tchèque	25,54	27,02
Roumanie	Nouveau leu roumain	4,66	4,54
Royaume-Uni	Livre sterling	0,89	0,86
Russie	Rouble	69,39	64,30
Suisse	Franc suisse	1,17	1,07
Turquie	Livre turque	4,55	3,71
Ukraine	Hryvnia	33,74	28,61

Taux moyen

Pays	Devise	31/12/17	31/12/16
Canada	Dollar canadien	1,46	1,47
Corée du Sud	Won coréen	1 275,83	1 287,10
Croatie	Kuna croate	7,46	
Emirat arabes unis	Emirati Dirham	4,17	
Etats-Unis	Dollar américain	1,13	1,11
Hong Kong	Dollar de Hong Kong	8,80	8,61
Hongrie	Forint	309,27	311,70
Japon	Yen japonais	126,65	120,62
Maroc	Dirham marocain	10,95	
Pologne	Zloty polonais	4,26	4,36
République populaire de Chine	Yuan	7,63	7,35
République Tchèque	Couronne tchèque	26,33	27,03
Roumanie	Nouveau leu roumain	4,57	4,49
Royaume-Uni	Livre sterling	0,88	0,81
Russie	Rouble	65,89	74,65
Suisse	Franc suisse	1,11	1,09
Turquie	Livre turque	4,12	3,32
Ukraine	Hryvnia	30,04	28,28

1.2.7 Impôts différés

Des impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre la base imposable et le bilan comptable.

La méthode utilisée pour la reconnaissance des impôts différés est celle du report variable : le calcul des impôts différés est effectué à chaque fin d'exercice sur la base du dernier taux d'impôt connu applicable aux exercices futurs.

Les effets des modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel intervient le changement.

Le taux d'imposition retenu au 31 décembre 2017 est de 33,33 % (33,33 % en 2016) pour les sociétés françaises. Dans les pays étrangers, le taux d'imposition est conforme à la fiscalité en vigueur localement.

Les actifs d'impôts différés font l'objet d'une analyse au cas par cas et sont reconnus au bilan lorsqu'il est probable qu'ils soient récupérés dans les années ultérieures.

Par ailleurs, l'application du régime d'intégration fiscale permet d'imputer les déficits des filiales comprises dans le périmètre d'intégration fiscale d'Altavia SA.

Les impôts différés dont le versement est prévu entre le 01/01/2018 et le 31/12/2019 sont valorisés au taux de 33,33% et à 25% pour ceux dont l'échéance est supérieure au 31/12/2019.

1.2.8 Traitement des opérations internes au Groupe

Les opérations réciproques entre les sociétés intégrées globalement ont été éliminées, tant au niveau du bilan que du compte de résultat.

Les profits internes en cours n'ont pas été retraités, compte tenu de leur impact peu significatif sur le résultat (marge sur stocks).

Les cessions internes d'immobilisations transférées d'une société du Groupe à une autre ne sont pas éliminées en raison de l'absence de plus-value de cession et de leur faible impact sur les postes du bilan.

Les écarts résultant des différents taux d'amortissement appliqués dans les différentes sociétés du Groupe à des immobilisations de même nature, ne sont pas significatifs et n'ont pas fait l'objet de retraitements.

2. Principes comptables et méthodes d'évaluation

2.1 Changements de méthodes d'évaluation ou de présentation

Au 31 décembre 2017, un changement de méthode s'applique aux amortissements d'écarts d'acquisitions, comme expliqué dans le paragraphe 1.2.5, un changement de méthode s'applique également suite à l'application de la norme ANC 2015.05.

Le Groupe ALATVIA a mis en application le règlement ANC 2015.05 dans les comptes consolidés au 31/12/2017. Cette modification de norme comptable se traduit par la comptabilisation des gains et pertes de changes liés à des créances et dettes commerciales en résultat d'exploitation. La comptabilisation des gains et pertes de changes liés à des prêts et emprunts en devises en résultat financier et, la comptabilisation des gains et pertes de changes latents issus de la réévaluation à la clôture au compte de résultat

Les prêts et emprunts intragroupes en devise sont centralisés au niveau d'Altavia Europe et Altavia International. Ces opérations font l'objet de couverture de change par le biais de swaps de devises négociés avec des banques. Dans le cadre du règlement ANC 2015.05, ces positions doivent être nettes au bilan et, les points de reports/dépôts sont étalés sur la durée du swap. Ces opérations figurent dans les engagements hors bilan.

Altavia Europe et Altavia International peuvent aussi négocier des produits dérivés de change visant à couvrir les risques nés de l'activité des filiales du Groupe Altavia. Au 31 décembre 2017, il n'existe aucun dérivé de change couvrant l'activité commerciale non dénoué.

2.2 Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Les amortissements sont calculés linéairement sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

- Logiciel	1 an
- Agencement, installation	4 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	2 à 10 ans
- Mobilier	5 à 10 ans
- Matériel industriel	2 à 5 ans
- Autre matériel	3 à 5 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Installation matériels et outillage	2 à 5 ans

Certaines immobilisations font l'objet de contrats de loyers aux termes desquels le Groupe assume les avantages et les risques liés à la propriété. Dans ce cas, il est procédé à un retraitement afin de reconnaître à l'actif la valeur du bien loué et au passif la dette financière correspondante. L'immobilisation est amortie sur sa durée de vie économique pour le Groupe. La dette est amortie sur la durée du contrat de crédit-bail. L'impact du retraitement sur le compte de résultat est l'annulation des loyers et la constatation de la dotation aux amortissements et de la charge d'intérêts liée à la dette.

Coûts de développement

La comptabilisation à l'actif des coûts de développement est liée à la mise au point de projets nettement individualisés dont la faisabilité technique est avérée et que l'entreprise prévoit et est en mesure d'achever. L'activation de ces coûts se justifie dans la mesure où ces projets sont porteurs d'avantages économiques futurs.

La durée d'amortissement comptable retenue est fonction de la durée de vie de commercialisation évaluée de chaque produit développé ou en cas de non commercialisation de la durée d'utilisation.

Titres de participation et titres mis en équivalence

La valeur des titres des sociétés mises en équivalence représente la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et dans le résultat de ces sociétés, compte tenu de l'application des principes de consolidation retenus.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur brute comptable ou à leur valeur d'inventaire lorsqu'elle lui est inférieure. Dans ce cas, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire est établie à partir de la quote-part correspondante des capitaux propres de la société concernée, éventuellement ajustée en fonction des risques futurs particuliers.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués à leur valeur d'acquisition. Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production, ils correspondent à des travaux pour lesquels la marge est appréhendée à la livraison de l'opération.

Créances clients

Les créances clients et comptes rattachés sont enregistrés à leur valeur nominale. Les risques de non-recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation appropriées et déterminées de manière individualisée ou sur la base de critères d'ancienneté.

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement incluent les titres de la société Altavia SA.

Comptes de régularisation et assimilés

Les comptes de régularisation et assimilés comprennent à l'actif, pour l'essentiel :

- les charges constatées d'avance
- les impôts différés actifs

Écarts de conversion

Les écarts de conversion résultant des transactions libellées en devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

Indemnités de départ à la retraite

En France, des indemnités conventionnelles de départ à la retraite sont payables lors du départ à la retraite de l'employé s'il fait encore partie du Groupe à cette date. Ces indemnités sont évaluées et provisionnées sur la base du salaire et de l'ancienneté de l'employé à la date du départ, en fonction des règles des conventions applicables. Le montant de l'engagement est déterminé en application des dispositions de l'annexe 1 de la recommandation ANC n°2013-02.

La comptabilisation des écarts actuariels est déterminée selon la méthode 1 dite du "Corridor".

Dans les hypothèses retenues, l'âge de départ à la retraite est de 65 ans et le taux de charges sociales s'élève à 45%. Les taux d'actualisation et les taux de progression des salaires utilisés pour le calcul des engagements sont respectivement de 1,57 % et 1,55 % au 31 décembre 2017, et étaient de 1,68 % et 1,55 % au 31 décembre 2016.

La part de la variation des écarts actuariels excédant 10% de l'engagement fait l'objet d'un étalement sur la durée moyenne de service restant.

Voir paragraphe 3.11

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque leur objet est nettement précisé à la clôture de l'exercice ou avant l'établissement des comptes.

Intégration fiscale

Une convention d'intégration fiscale comprend Altavia SA, Altavia Coach, Altavia Europe, Altavia France, Altavia Paris, Altavia Lille, Altavia Nantes, Wetail, Agence Cosmic, Altavia CEI, Actipaper, ShopperMind, Au Numéro 6, Altavia International, IMS Groupe, Altavia Newco, Altavia Newco 2 et Altavia Fiber Value.

Cette convention prévoit la comptabilisation par chaque société membre du groupe d'intégration fiscale de leur propre impôt. D'autre part la charge et le produit d'intégration fiscale sont comptabilisés par la société tête de Groupe dans son compte de résultat.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les différentes prestations et produits des activités ordinaires sont comptabilisés selon la méthode de l'achèvement. Il en va de même pour les opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice, la marge n'est appréhendée qu'à la livraison de l'opération. Les prestations facturées sur la base d'honoraires fixes sont comptabilisées mensuellement. Pour nos filiales dont l'activité principale est liée au digital, les prestations sont comptabilisées selon la méthode de l'avancement.

Revenu brut

Le revenu brut s'entend comme la différence entre la facturation clients et les dépenses externes nettes directement rattachées aux prestations fournies aux clients, et inclut les produits d'escomptes financiers.

3. Notes sur le bilan consolidé

3.1 Écarts d'acquisitions positifs

En milliers d'euros	31/12/17	31/12/16
Valeur brute au 1 ^{er} Janvier	68 283	66 057
Nouveaux écarts de l'exercice (1)	21 952	2 226
Cessions de l'exercice	273	
Valeur brute à l'arrêté	89 962	68 283
Amortissements des écarts au 1 ^{er} Janvier	49 581	42 830
Dotations de l'exercice		6 751
Correction amortissements N-1	6 372	
Cessions de l'exercice	121	
Amortissements des écarts	43 088	49 581
Valeur nette des écarts en fin de période	46 874	18 702

Il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur susceptible d'impacter la valeur des écarts d'acquisitions.

(1) En 2017, les nouveaux écarts concernent les rachats des sociétés CloudRaker, Insitation, Sumis, DISKO, Jetpulp et Kamikaze.

En 2016, les nouveaux écarts concernent un complément d'écart d'acquisition relatif à une société rachetée en 2014, le rachat de la société Stylum, et le rachat de la société Dekation.

3.2 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2016	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Valeurs brutes au 31 déc. 2017
Frais d'établissement	5			4		9
Frais de recherche et de développement	913				360	1 273
Concessions, brevets et licences	4 088	315	101	3 581	-31	7 852
Fonds de commerce	316					316
Autres immobilisations incorporelles	540	33	109	617	-375	706
Immobilisations incorporelles en cours						
TOTAL	5 862	348	210	4 202	-46	10 156

Amortissements et provisions

En milliers d'euros	Amortissements et provisions au 31 déc. 2016	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Amortissements et provisions au 31 déc. 2017
Frais d'établissement	5	1		1		7
Frais de recherche et de développement	890	83			93	1 066
Concessions, brevets et licences	3 570	761	101	2 438	-25	6 643
Fonds de commerce	293					293
Autres immobilisations incorporelles	233	5	99		-104	35
TOTAL	4 991	850	200	2 439	-36	8 044

3.3 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2016	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Valeurs brutes au 31 déc. 2017
Constructions	2 205	14		719	-76	2 862
Autres immobilisations corporelles	18 464	2 281	1 053	1 999	247	21 938
Immob. corporelles en cours	368	48		10	-378	48
Avances et acomptes sur immob.		18				18
Immob. détenues en propre	21 037	2 361	1 053	2 728	-207	24 866
Autres immob. corporelles en CB	273	24	13	24	2	310
Immob. corp. en crédit-bail	273	24	13	24	2	310
TOTAL	21 310	2 385	1 066	2 752	-205	25 176

Amortissements et provisions

En milliers d'euros	Amortissements et provisions au 31 déc. 2016	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Amortissements et provisions au 31 déc. 2017
Constructions	434	176		405	-15	1 000
Autres immobilisations corporelles	12 625	1 998	1 013	1 233	-24	14 819
Immob. détenues en propre	13 059	2 174	1 013	1 638	-39	15 819
Autres immob. corporelles en CB	224	41	10	14	-57	212
Immob. corp. en crédit-bail	224	41	10	14	-57	212
TOTAL	13 283	2 215	1 023	1 652	-96	16 031

3.4 Immobilisations financières

Valeurs brutes

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2016	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Variation de périmètre	Mouvements divers	Valeurs brutes au 31 déc. 2017
Autres titres immobilisés	342				150	492
Prêts	405	80	409	14		90
Autres immob. financières	1 243	164	96	149	1	1 461
TOTAL	1 990	244	505	313	1	2 043

Les autres immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie liés à des baux commerciaux.

Amortissements et provisions

En milliers d'euros	Amortissements et provisions au 31 déc. 2016	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Mouvements de l'exercice	Mouvements divers	Amortissements et provisions au 31 déc. 2017
Prêts						
Autres immob. financières						
TOTAL						

Échéancier des prêts et autres immobilisations financières

En milliers d'euros	Créances à moins d'un an	Créances à plus d'un an	Intérêts courus	TOTAL
Prêts	90			90
Autres immob. financières		1 484		1 484

3.5 Titres mis en équivalence

En milliers d'euros	31/12/17	31/12/16
Valeur nette au 1 ^{er} Janvier	210	800
Mouvements sur capital social		-600
Distribution de dividendes	-26	-24
Résultat de l'exercice	34	34
TOTAL	218	210

3.6 Stocks et en-cours

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2017	Dépréciation au 31 déc. 2017	Valeurs nettes au 31 déc. 2017	Valeurs nettes au 31 déc. 2016
Matières premières et approvisionnements	2 559	480	2 079	1 689
En-cours	21 764		21 764	22 350
Produits finis	1 402		1 402	1 452
Marchandises	44	12	32	56
Stocks en voie d'acheminement	390		390	
TOTAL	26 159	492	25 667	25 547

3.7 Clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31/12/17	31/12/16	Variation
Valeur brute	154 732	141 247	13 485
Provisions	2 604	3 561	-957
Valeur nette	152 128	137 686	14 442

Les créances ont des échéances inférieures à 1 an.

3.8 Autres créances et comptes de régularisation (actif)

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2017	Dépréciations au 31 déc. 2017	Valeurs nettes au 31 déc. 2017	Valeurs nettes au 31 déc. 2016
Avances et acomptes	1 076		1 076	688
Autres créances	20 778		20 778	17 280
Charges constatées d'avance et à répartir	2 329		2 329	2 130
Impôts différés actif (voir note 4-8)	1 411		1 411	1 589
TOTAL	25 594		25 594	21 687

Les débiteurs divers ont des échéances inférieures à 1 an.

3.9 Valeurs mobilières de placement

En milliers d'euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2017	Dépréciations au 31 déc. 2017	Valeurs nettes au 31 déc. 2017	Valeurs nettes au 31 déc. 2016
Actions propres	5 795		5 795	9 727
Valeurs mobilières de placement	5 420		5 420	9 232
TOTAL	11 215		11 215	18 959

3.10 Capitaux propres part du Groupe et intérêts minoritaires

Le capital social est composé de 1 282 137 actions de 3 €

En milliers d'euros	Capital social	Primes d'émission	Résultat et réserves consolidées	Capitaux propres (part du Groupe)	Intérêts minoritaires	Total
Situation nette au 31/12/15 après affectation du résultat	3 846	2 446	38 958	45 250	2 532	47 782
Mouvements sur le capital						
Modifications de périmètre (1)					-198	-198
Distribution de dividendes			-2 700	-2 700	-1 023	-3 723
Variation écart de conversion			-590	-590	-173	-763
Résultat au 31/12/16			4 728	4 728	1 243	5 971
Situation nette au 31/12/16 après affectation du résultat	3 846	2 446	40 396	46 688	2 381	49 069
Mouvements sur le capital						
Modifications de périmètre (2)					1 458	1 458
Distribution de dividendes			-3 600	-3 600	-1 426	-5 026
Variation écart de conversion			-207	-207	-18	-225
Résultat au 31/12/17			19 814	19 814	1 551	21 365
Situation nette au 31/12/17 après affectation du résultat	3 846	2 446	56 403	62 695	3 946	66 641

(1) Les modifications de périmètre correspondent aux minoritaires des sociétés asiatiques, puis dans un second temps, des sociétés du périmètre Europe.

(2) Les modifications de périmètre correspondent essentiellement aux minoritaires des sociétés acquises sur l'année, Instaction, Jetpulp, DISKO et kamikaze.

L'Assemblée Générale du 20 mai 2010 a autorisé le Conseil d'administration à consentir en une ou plusieurs fois, sur une période de trente-huit mois, soit au plus tard le 20 juillet 2013, des options d'achat donnant droit à acquérir chacune une action de la société Altavia, dans la limite de 10% du capital social. Les options peuvent être attribuées aux dirigeants (tels que définis par l'article L.225-185 alinéa 4 du Code de commerce) et salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée au sein de la société Altavia ainsi qu'aux seuls salariés des sociétés ou groupement d'intérêt économique dont 10% au moins du capital ou des droits de vote sont détenus directement ou indirectement par la société Altavia.

Options de souscription d'actions attribuées durant les exercices 2010, 2011, 2012 et 2013.

Date de l'AG	Date des conseils	Nombre d'options attribuées	Point de départ des options d'achat	Date d'expiration des options (repoussée par AG du 20/11/2014)	Prix des options
20/05/2010	16/12/2010	50 519	16/12/2014	01/01/2015 ou 16/06/2015 Repoussée par AG au 16/06/2017	72,34€
20/05/2010	17/03/2011	8 179	01/05/2015	01/07/2015 Repoussée par AG au 01/07/2017	72,34€
20/05/2010	19/05/2011	19 019	19/05/2015	01/07/2015 ou 19/11/2015 Repoussée par AG au 19/11/2017	72,34€
20/05/2010	22/09/2011	2 115	01/11/2015	01/01/2016 Repoussée par AG au 01/01/2018	72,34€
20/05/2010	28/06/2012	1 138	28/06/2016	01/07/2016 ou 28/12/2016 Repoussée par AG au 28/12/2018	74,72€
20/05/2010	20/09/2012	15 858	01/11/2016	01/01/2017 Repoussée par AG au 01/01/2019	74,72€
20/05/2010	04/02/2013	5 621	01/05/2017	01/07/2017 Repoussée par AG au 01/11/2019	74,72€
20/05/2010	20/06/2013	20 800	20/06/2017	01/07/2017 ou 20/12/2017 Repoussée par AG au 20/12/2019	74,87€
20/05/2010	17/07/2013	9 175	01/11/2017	01/01/2018 Repoussée par AG au 01/01/2020	74,87€

La durée pendant laquelle les options pouvaient être exercées était jusqu'à présent de 6 mois, courant 4 ans après leur attribution. L'Assemblée Générale extraordinaire en date du 20 novembre 2014, a porté ce délai à 2 ans et 6 mois courant toujours 4 ans après la date d'attribution. Cette prorogation s'applique à tous les bénéficiaires. L'ensemble des autres conditions et modalités stipulées dans le règlement de plan demeureront inchangées.

3.11 Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/17	31/12/16
Provisions pour risques	486	1 230
Provisions pour indemnité départ à la retraite	6 046	5 225
Sous-total des provisions pour risques et charges	6 532	6 455
Impôts différés passif (voir note 4-8)		
TOTAL	6 532	6 455

Variation des provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	Provisions au 1 ^{er} janvier 2016	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Mouvements divers	Ecart de conversion	Provisions au 31 déc. 2017
Provisions pour risques	1 230	496	1 240			486
Provisions pour charges dont IDR	5 225	903	248	168	-2	6 046
TOTAL	6 455	1 399	1 488	168	-2	6 532

Les provisions pour risques comprennent principalement des litiges commerciaux et salariaux. Les provisions pour charges sont pour la grande majorité liées aux provisions d'indemnités de départ à la retraite.

Pour le périmètre France, le montant de l'engagement au titre des indemnités de départ à la retraite d'un montant de 4 462K€, contre 3 798K€ à fin décembre 2016, a été comptabilisé en raison de l'étalement sur une durée de 9 ans de la part de la variation des écarts actuariels excédant 10% de l'engagement.

3.12 Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	31/12/17	31/12/16
Emprunts auprès des établissements de crédit	28 113	24 009
Dettes financières diverses	1 934	164
Concours bancaires courants	5 027	3 203
Intérêts courus non échus sur emprunts	44	51
TOTAL	35 118	27 427

Le Groupe Altavia bénéficie d'une ligne de crédit confirmée pouvant s'élever jusqu'à 135M€ signée le 7 janvier 2015.

Le Groupe a souscrit, en 2015, à un nouvel emprunt amortissable de 5M€.

Échéancier des emprunts et des dettes

En milliers d'euros	Dettes à moins d'1 an	Dettes de 1 à 5 ans	Dettes à plus de 5 ans	TOTAL
Emprunts auprès des établissements de crédit	18 261	9 337	514	28 112
Dettes financières diverses	1 934			1 934
Concours bancaires courants	5 027			5 027
Intérêts courus non échus sur emprunts	44			44
TOTAL	25 266	9 337	514	35 117

3.13 Autres dettes et comptes de régularisation (passif)

En milliers d'euros	31/12/17	31/12/16
Dettes fiscales et sociales	33 817	27 288
Dettes diverses	10 863	7 176
Autres produits constatés d'avance	26 228	24 218
TOTAL	70 908	58 682

Toutes les dettes sont à moins d'un an.

3.14 Engagements hors bilan (supérieurs à 50 K€)

En milliers d'euros	TOTAL	< 1 an	Échéances 1-5 ans	> 5 ans
Engagements hors bilan donnés				
Lettres de confort	211	211		
Garanties bancaires	1 197	246	103	848
Cautions à bail	131			131
Compléments de prix	1 870	1 670	200	
Conventions de prêt	1 000		1 000	
Hypothèques/Gages	1 636			1 636
TOTAL	6 045	2 127	1 303	2 615
Engagements hors bilan reçus				
GAP	18 604	1 100	17 504	
Cautions à bail	131			131
Garanties de prêt	1 000		1 000	
TOTAL	19 735	1 100	18 504	131

Nantissement : Engagement d'Altavia SA vis-à-vis de BNP Paribas : Nantissement de Compte de Titres Financiers portant sur 60% des actions composant le capital d'Altavia France (soit 10 292 actions) et 60% des actions d'Altavia Europe (soit 3 356 957 actions) ou 51% des actions si l'encours maximum autorisé est inférieur à 20M€, à compter du 07/01/2015 au titre d'un Prêt Refinancement de 20M€, d'un Crédit Renouvelable 1 de 75M€ et d'un crédit renouvelable 2 de 20M€.

Promesses d'achat d'actions consenties par les sociétés Altavia SA, Altavia France, Altavia Europe et Altavia International au bénéfice d'associés minoritaires dans des conditions prédéfinies.

Promesses de vente d'actions consenties par des associés minoritaires au bénéfice des sociétés Altavia SA, Altavia France, Altavia Europe et Altavia International dans des conditions prédéfinies.

Prise de participation d'Altavia Coach dans Ubiqui ToolBox : Option de conversion de 200 000 obligations convertibles en actions d'un Euro, du 1^{er} mai 2018 jusqu'au 31 juillet 2018.

4. Notes sur le compte de résultat consolidé

4.1 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

	31/12/17		31/12/16	
	en milliers d'euros	en pourcentage	en milliers d'euros	en pourcentage
Ventes en France	394 063	53%	374 943	54%
Ventes pays U.E.	278 253	38%	261 717	37%
Ventes pays hors U.E.	66 309	9%	62 395	9%
TOTAL	738 625	100%	699 056	100%

4.2 Autres produits d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/17	31/12/16
Production stockée	-684	1 563
Production immobilisée	22	
Subventions d'exploitation	390	20
Reprises de provisions d'exploitation	2 937	2 470
Transferts de charges d'exploitation	1 275	414
Autres produits d'exploitation	2 073	1 225
TOTAL	6 013	5 692

4.3 Charges de personnel et effectif

En milliers d'euros	31/12/17	31/12/16
Rémunération du personnel	64 504	55 529
Charges sociales	20 113	17 961
TOTAL	84 617	73 490

Un accord de participation entre Altavia France et certaines de ses filiales a été conclu en 2004.

Effectif des sociétés intégrées globalement

	31/12/17	31/12/16
France	811	635
ÉTRANGER (hors Chine)	667	513
CHINE	180	191
TOTAL GÉNÉRAL	1658	1 339

4.4 Amortissements et provisions d'exploitation

En milliers d'euros	31/12/17	31/12/16
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	850	587
Dotations aux amortissements des immobilisations détenues en propre	2 174	1 775
Dotations aux amortissements des immo. corporelles en crédit-bail	41	32
Dotations et reprises des provisions sur stocks	-66	-128
Dotations et reprises des provisions sur créances	-957	338
Dotations et reprises des provisions pour risques et charges d'exploitation	-106	-280
TOTAL	1 936	2 324
dont total des dotations	4 873	4 794
dont total des reprises (note 4.2)	2 937	2 470

4.5 Charges et produits financiers

En milliers d'euros	31/12/17	31/12/16
Gains et pertes de changes	-246	-197
Dotations et reprises des provisions financières	6	
Intérêts et charges financières	-603	-489
Autres produits financiers	189	97
Produits sur cessions de VMP	9	1
TOTAL	-645	-588

La modification de norme comptable décrite en 2.1 se traduit par la comptabilisation des gains et pertes de changes liés à des créances et dettes commerciales en résultat d'exploitation pour 246K€ et par la comptabilisation des gains et pertes de changes liés à des opérations de financements en résultat financier pour 231K€.

4.6 Charges et produits exceptionnels

En milliers d'euros	31/12/17	31/12/16
Produits et charges exceptionnels sur opérations en capital	2 336	2 723
Dotations et reprises de provisions exceptionnelles	99	-195
Correction amortissements N-1	6 372	
Produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion	-1	82
TOTAL	8 806	2 610

4.7 Impôts sur les résultats

En milliers d'euros	31/12/17	31/12/16
Impôts exigibles sur les bénéfices	6 014	4 945
Impôts différés	334	873
TOTAL	6 348	5 818

Au 31 décembre 2017, nous avons appliqué la méthode du taux effectif d'impôts, basée sur une projection du taux d'impôt sur les résultats à fin décembre 2017 déterminés lors des derniers estimés de chaque filiale.

A partir de 2017, les crédits d'impôt directement rattachés à une charge d'exploitation ont été classés en exploitation. Il s'agit notamment des crédits d'impôt recherche, innovation ou dans le cadre de don.

4.8 Preuve d'impôts

En milliers d'euros	31/12/17
Résultat net de l'ensemble consolidé	21 365
Annulation dotations N-1 aux amortissements des écarts d'acquisitions	-6 372
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	34
Impôts sur les résultats	6 348
Base de l'impôt théorique	21 307
Taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante	33,33
Impôt théorique	7 102
Incidences des différences permanentes	-229
Crédits d'impôts et autres éléments d'IS	-406
Différences de taux d'imposition	-526
Impôts différés non comptabilisés sur déficits	407
Impôt constaté	6 348

5. Honoraires commissaires aux comptes

en K€	Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	Audit		Autres prestations			Total Général
		Autres missions accessoires et autres missions d'audit	Sous-total Audit	Juridique, fiscal, social	Autres	Sous-total Autres	
Altavia SA							
Fin déc. 2017	83	29	113				113
Deloitte	60	29	90				90
Angeli	27		27				27
Deloitte Grèce	-4		-4				-4
Fin déc. 2016	95	29	124				124
Deloitte	68	29	97				97
Angeli	27		27				27
Filiales							
Fin déc. 2017	285		285	21	13	34	319
Deloitte	279		279	21	13	34	313
Eura Audit Revisa	6		6				6
Fin déc. 2016	285	4	289	16	3	18	308
Deloitte	278	4	283	5	3	8	291
MacIntyre Hudson				11		11	11
Eura Audit Revisa	5		5				5
Horizon (HK)	1		1				1

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Altavia SA a poursuivi, au cours de l'exercice 2017, le développement du groupe Altavia et des synergies entre ses différentes filiales, dont les résultats sont satisfaisants.

Votre Conseil d'administration s'est réuni sept fois au cours de l'exercice, et a notamment débattu des projets d'acquisition et de création de nouvelles implantations. Par ailleurs, ainsi que convenu, nous avons poursuivi la croissance externe et avons ainsi procédé à six acquisitions : CloudRaker au Canada, Sumis aux Pays-Bas, Kamikaze en Pologne, DISKO, Jetpulp et Insitaction en France.

Rapport de gestion

I. Activité 2017 du Groupe Altavia

Résultats et situation financière

1. Résultats

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 738,2 M€ en 2017, en hausse de 5,6% par rapport à 2016. Le revenu brut consolidé (indicateur principal du niveau d'activité du Groupe qui est constitué d'une part, du chiffre d'affaires diminué des achats externes directement rattachés aux dossiers réalisés, et des produits d'escomptes financiers d'autre part) s'élève en 2017 à 140,3 M€ contre 124,5 M€ en 2016 en croissance de 12,7%. Il est en progression en grande partie grâce à la croissance externe avec le rachat de six sociétés sur l'année 2017 tel que précisé en préambule.

Le Résultat d'Exploitation s'élève à 19,5 M€ en 2017, en augmentation de 18,4% par rapport à 2016 où il s'établissait à 16,5 M€. Le taux de Résultat d'Exploitation sur Revenu Brut est lui aussi en amélioration et passe de 13,2% en 2016 à 13,9% en 2017.

Le résultat financier est plutôt stable à -645k€ en 2017 pour -588k€ en 2016 grâce à un recours limité au financement bancaire pour les acquisitions et à un taux d'intérêt moyen de financement relativement bas.

Le résultat exceptionnel se compose principalement de deux impacts. Le premier provient de la plus-value engendrée par la vente d'actions Altavia auto-détenues. Le deuxième qui représente à lui seul près de 6,4 M€ provient d'une correction d'erreur comme il est précisé dans la partie 1.2.5 de l'annexe aux comptes consolidés. Ce produit exceptionnel correspond à la dotation aux amortissements des écarts d'acquisition comptabilisée à tort au 31 décembre 2016.

En 2017, conformément aux règlements comptables, des tests de perte de valeur ont été conduits sur les écarts d'acquisition et ils n'ont pas révélé de perte de valeur.

Grâce à la forte progression du résultat d'exploitation mais aussi grâce au résultat exceptionnel élevé et à l'absence de dotation aux amortissements des écarts d'acquisition, le Résultat Net part du Groupe 2017 s'établit à 19,8 M€ contre environ 5 M€ en 2016.

2. Situation financière

Les capitaux propres consolidés totaux s'élèvent au 31 décembre 2017 à 66,6 M€ contre 49,1 M€ au 31 décembre 2016. Les capitaux propres part du groupe s'établissent quant à eux à 62,7 M€ contre 46,7 M€ au 31 décembre 2016. Cette forte variation s'explique par la contribution positive du résultat de l'exercice explicité ci-dessus.

La dette financière brute a augmenté, pour atteindre 35,1 M€ fin 2017 contre 27,4 M€ fin 2016 suite au financement partiel des opérations de croissance externe par tirage sur la ligne de crédit mise en place en 2015. Le ratio d'endettement brut du groupe (emprunts et dettes financières bruts sur capitaux propres consolidés) s'élève à 53% au 31 décembre 2017.

La trésorerie disponible consolidée du groupe Altavia fin 2017 (hors actions détenues en autocontrôle) est légèrement supérieure à celle de fin 2016, et atteint 47,8 M€ grâce notamment au produit de la vente d'actions Altavia auto-détenues.

Au total, la trésorerie nette (placements et disponibilités, hors actions détenues en autocontrôle, moins emprunts et dettes financières bruts) au 31 décembre 2017 a légèrement diminué pour s'établir à 12,7 M€ contre 16,7 M€ au 31 décembre 2016, notamment impactée des acquisitions de l'année.

Événements postérieurs à la clôture

Nous vous informons que dans le cadre de l'obligation périodique prévue par les dispositions de l'article L.225-129-6 du Code de commerce, il est fait obligation à la Société de soumettre à l'Assemblée Générale Extraordinaire un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés aux conditions prévues aux articles L.3332-18 et suivants du Code du travail, impliquant suppression de votre droit préférentiel de souscription. L'assemblée est libre d'adopter ou de rejeter cette résolution.

Cette résolution prendrait la forme d'une autorisation à donner au Conseil d'administration d'augmenter le capital dans la limite d'un montant maximum de 38 464,11 € (1% du capital social) en une ou plusieurs fois, par l'émission d'actions nouvelles destinées à être souscrites exclusivement par les salariés pouvant adhérer à un plan d'épargne d'entreprise susceptible d'être mis en place sur les actions de la société dans les conditions prévues aux articles L.3332-18 et suivants du Code du travail, étant précisé que cette décision nécessiterait de supprimer votre droit préférentiel de souscription au profit des salariés souscripteurs.

L'autorisation donnée au Conseil d'administration serait consentie pour une durée de vingt-quatre mois à compter de la présente assemblée.

Il vous serait corrélativement demandé de donner tous pouvoirs au Conseil d'administration pour mettre en œuvre cette autorisation, et notamment pour fixer ses modalités, déterminer le prix de souscription et mettre en place un plan d'épargne entreprise, conformément aux dispositions de l'article L.3332-20 du Code du travail.

Vous avez pu prendre connaissance du rapport du Commissaire aux comptes de la Société, établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-135 du Code de commerce, sur cette augmentation de capital.

Ce projet de résolution vous est présenté pour se conformer à la loi mais dans la mesure où nous considérons cette ouverture du capital inadaptée à notre situation, nous vous invitons à rejeter ce projet de résolution.

La Société Altavia France envisage de racheter la participation des actionnaires minoritaires de la société Blackwood au prix de 1 euro. La Société Altavia France souhaite également reconstituer les capitaux propres de la société Blackwood qui sont devenus inférieurs à la moitié du capital social en réalisant une augmentation de capital par un versement en numéraire et par compensation avec le compte courant d'Altavia France suivie d'une réduction de capital motivée par des pertes.

A la suite de ses opérations, les capitaux propres de la société seront reconstitués.

Une nouvelle société a été créée le 22 février 2018 au Kazakhstan, Altavia Turan, Limited Liability Partnership au capital social de 29 186 130 tenge, dont Altavia CEI est actionnaire à hauteur de 100%.

II. Perspectives d'avenir

Cinq des six acquisitions réalisées en 2017 étaient des agences digitales. Le Groupe entend poursuivre le renforcement de ses expertise Marketing Services et Digitales au service de sa clientèle « Retail ». En 2018, l'intégration de ces sociétés au sein du Groupe se traduira par la mise en place de synergies, notamment commerciales mais aussi par la création d'offres d'activation commerciale omnicanales.

Altavia développera ses filiales nouvellement créées, notamment en Afrique (Maroc et Dubaï) et poursuivra l'élargissement de son empreinte géographique.

Enfin, Altavia va profiter de sa situation financière saine et de sa ligne de crédit mise en place en 2015 pour poursuivre des opérations de croissance externe ciblées dans un certain nombre de pays et sur certains métiers où elle souhaite se renforcer.

III. Informations financières et juridiques de la société Altavia – société mère

1. Activité de la société Altavia

Au-delà de l'animation du groupe, de la définition et de la conduite de sa politique et du contrôle de sa mise en œuvre, Altavia SA effectue différentes prestations de services au profit des sociétés du groupe.

Son chiffre d'affaires, constitué principalement de revenus de prestations de services et de refacturation de loyers immobiliers, s'est élevé à 13 067 639,32€ contre 13 399 997,41€ en 2016. Les autres produits se sont élevés à 312,01€ contre 423,22 € en 2016. Après prise en compte de 12 699 171,63 € de charges d'exploitation, le résultat d'exploitation 2017 s'élève à 702 805,32 € contre [126 862,51] € en 2016.

Le résultat financier s'est élevé en 2017 à 6 632 037,32 € contre 8 735 488,27 € en 2016.

Le résultat courant avant impôt ressort à 7 140 727,62 € en 2017 contre 8 537 913,89 € pour l'exercice 2016.

Le résultat exceptionnel s'élève en 2017 à 1 857 766,51 € contre [19 821,20] € en 2016.

En 2017, la charge d'impôt d'Altavia SA s'élève à 345 417,00 €. La charge d'impôt était négative en 2016 et s'élevait à [686 599,00] €.

Le résultat net de l'exercice 2017 ressort ainsi à 8 653 077,13 € contre 9 204 691,69 € en 2016.

Toutes les sociétés françaises du Groupe Altavia, hormis les sociétés Altavia Optitrans, Capital Innovation, Pallas, Insitaction, DISKO, Altavia Aura, Atelier Benneton, Blackwood, Simone, Stimshop, Ubiq Toolbox sont détenues au 31/12/2017 à plus de 95% directement ou indirectement par Altavia SA et font partie en conséquence de son périmètre d'intégration fiscale.

Monsieur Vincent Danjoux et la société Edmond de Rothschild Investment Partners (EDRIP) représentée par Monsieur Pierre-Yves Poirier, ont été renouvelés en qualité de membre du comité d'audit, des comptes et des investissements pour une durée de 3 exercices, soit jusqu'au Conseil d'administration qui arrêtera les comptes de l'exercice 2020 et qui se déroulera en 2021.

La société Edmond de Rothschild Investment Partners (EDRIP) représentée par Monsieur Pierre-Michel Passy a été renouvelée en qualité de membre du comité des nominations et des rémunérations, pour une durée de 3 exercices, soit jusqu'au Conseil d'administration qui arrêtera les comptes de l'exercice 2020 et qui se déroulera en 2021.

2. Résultats - Affectation

En euros	2017	2016	Variation %
Chiffre d'affaires HT	13 067 369	13 399 997	-2,48
Autres produits	312	423	-26,28
Produits d'exploitation	13 401 977	13 465 170	-0,47
Charges d'exploitation	12 699 172	13 592 033	-6,57
Dont salaires et charges sociales	5 545 491	5 044 402	9,9
Résultat d'exploitation	702 805	-126 863	ns
Opérations en commun	194 115	-70 712	174,51
Résultat financier	6 632 037	8 735 488	-24,08
Résultat courant avant impôts	7 140 728	8 537 914	-16,36
Résultat exceptionnel	1 857 767	-19 821	ns
Bénéfice avant impôts	8 998 494	8 518 093	5,63
Impôts	345 417	-686 599	-150,31
Bénéfice après impôts	8 653 077	9 204 692	-5,99

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

Affectation du résultat 2017

Après discussion et échanges de vues, le conseil décide de proposer à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de 8 653 077,13 €, de la manière suivante :

a. Montants à affecter

Report à nouveau 35 219 583,38 €*
 *(en ce compris les dividendes 2016 attachés aux actions propres pour un montant de 400 024,56 €)

Résultat de l'exercice 2017 8 653 077,13 €

Soit un total à affecter de 43 872 660,51 €

b. Affectations

Dividendes 4 000 267,44 €

À un compte de réserve spéciale au titre de l'article 238bis AB du CGI 46 582,00 €

Au compte « Report à Nouveau » 39 825 811,07 €

Les dividendes attachés aux 69 176 actions propres, dont le montant s'élève à 215 829,12 € seront portés au compte Report à Nouveau qui sera en conséquence porté de 39 825 811,07 € à 40 041 640,19 €.

Le dividende brut d'un montant de 4 000 267,44 € à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 3,12 € pour chacune des 1 282 137 actions. Il sera mis en paiement sur décision du Président à compter de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 2017.

Conformément aux modifications du régime fiscal et social des dividendes adoptées, par la loi de finances pour 2018 et la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018, les dividendes perçus par des personnes physiques (à l'exception de ceux perçus dans le cadre d'un PEA) sont soumis depuis le 1^{er} janvier 2018 aux règles suivantes :

- les prélèvements sociaux obligatoires, d'un montant global de 17,2 % sont effectués à la source, lors du versement des dividendes.
- les dividendes, font l'objet d'un prélèvement forfaitaire obligatoire opéré à la source au taux de 12,8% et non libératoire de l'impôt sur le revenu. Ce prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) est imputable sur l'impôt sur le revenu calculé lui-même au taux forfaitaire de 12,8% (PFU) ou, sur option globale du contribuable pour l'ensemble de ses revenus et gains relevant du prélèvement forfaitaire unique, sur l'impôt au barème progressif après abattement de 40%.

Dans ce dernier cas, le (PFNL) opéré constitue un acompte d'impôt sur le revenu, imputable sur l'impôt sur le revenu dû l'année suivante au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. Ce prélèvement à la source est restituable en cas d'excédent.

Il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article 242 quater du Code général des impôts sont dispensés de ce prélèvement forfaitaire non libératoire, les associés personnes physiques ayant adressé à la Société, avant le 30 novembre 2017, une attestation sur l'honneur mentionnant que leur revenu fiscal de référence 2016 était inférieur à 50 000 € (pour les célibataires) et 75 000 € (pour celles soumises à une imposition commune).

La Société effectuera le prélèvement obligatoire, déclarera l'opération et procédera au paiement auprès du Trésor Public, au plus tard le 15 du mois suivant le paiement des dividendes.

Il incombera par ailleurs aux actionnaires détenant leurs actions sur un PEA d'en informer la Société et d'apporter toute justification nécessaire 8 jours avant la mise en paiement du dividende soit au plus tard le 16 mai 2018, de façon à bénéficier de la dispense des prélèvements précités à la source.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes qui ont été mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été pour une action, les suivants :

Tableau des dividendes

Exercices de décisions de distribution	Total des sommes distribuées (en euros)	Nombre d'actions concernées	Dividende par action (en euros)	Revenus distribués par actions	
				Eligibles à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Non éligibles à l'abattement de 40% mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
2015	3 000 200,58	1 282 137 actions	2,34		
2016	3 000 200,58	1 282 137 actions	2,34		
2017	4 000 267,44	1 282 137 actions	3,12	3,12	0

3. Capital social et actionariat

La répartition du capital et de l'actionariat a été très légèrement modifiée au cours de l'année 2017.

Altavia a cédé 59 037 actions auto-détenues à la société Viateam.

Au 31 décembre 2017, le capital s'élevait à 3 846 411 €, divisé en 1 282 137 actions de 3 € de nominal chacune et réparti ainsi qu'il suit :

M. Raphaël Palti :	42,17 % du capital
Société Firapa :	11,69 % du capital
Société Viateam :	9,63 % du capital
Whinch Capital 3 :	9,57 % du capital
M. Lorenzo Bertagnolio :	6,81 % du capital
BNP Paribas Développement :	6,37 % du capital
Autres actionnaires ⁽¹⁾ :	8,37 % du capital
Auto contrôle :	5,39 % du capital

(1) Il s'agit principalement des autres Membres du Conseil d'administration de la société et de certains salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de ses filiales.

Il n'existait, au 31 décembre 2017, aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement plus de 5% du capital social ou des droits de vote.

Les statuts prévoient l'existence d'un droit de vote double attaché à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire. Chaque actionnaire a la faculté de renoncer temporairement à son droit de vote double sur tout ou partie de ses actions.

4. Options de souscription d'actions et autocontrôle

Un plan de stock-options, autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2010 a été mis en place. L'Assemblée Générale du 20 mai 2010 a autorisé le Conseil d'administration à consentir en une ou plusieurs fois, sur une période de trente-huit mois, soit au plus tard le 20 juillet 2013, des options d'achat donnant droit à acquérir chacune une action de la société Altavia, dans la limite de 10% du capital social. Les options peuvent être attribuées aux dirigeants (tels que définis par l'article L.225-185 alinéa 4 du Code de commerce) et salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée au sein de la société Altavia ainsi qu'aux seuls salariés des sociétés ou groupement d'intérêt économique dont 10% au moins du capital ou des droits de vote sont détenus directement ou indirectement par la société Altavia.

Les options peuvent en principe être exercées à l'expiration d'un délai de quatre ans suivant la date de leur attribution par le Conseil d'administration, sous réserve que les attributaires exercent toujours des fonctions au sein du Groupe à cette date, et au plus tard six mois après l'expiration de cette période de blocage de quatre ans.

Il est précisé que les mandataires sociaux de la société Altavia devront conserver au moins 50% des titres qu'ils détiennent, postérieurement à la levée des stock-options qui leur sont attribués, et ceci jusqu'à la fin de leur mandat social.

Les Conseils d'administration en 2010 ont attribué 50 519 options d'achat d'actions. Les Conseils d'administration en 2011 ont attribué 29 313 options d'achat d'actions. Les Conseil d'administration de 2012 ont attribué 16 996 options d'achat d'actions. Les Conseils d'administration en date des 4 février, 20 juin et 17 juillet 2013 ont attribué au total 35 596 options d'achat d'actions. Le nombre d'options d'achat d'actions caduques s'élève à 104 016 au 31 décembre 2017.

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 novembre 2014 a décidé, sans modifier les conditions de performance, de proroger d'une durée de 2 ans le délai pendant lequel les options d'achat d'actions autorisées par l'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2010, peuvent être exercées. Les options donneront droit, sous réserve que les conditions fixées à cet effet soient remplies, à acquérir des actions de la société Altavia pendant une période commençant toujours à courir à l'expiration d'un délai de 4 ans suivant la date de leur attribution par le Conseil d'administration, et au plus tard deux ans et six mois après l'expiration de cette période de blocage de 4 ans.

Un rapport spécial sur les stocks-options a été établi conformément à la loi du n° 2001-420 du 15 mai 2001.

5. Actionnariat salarié

En dehors du Plan de stock-options susvisé, la société n'a mis en place aucun mécanisme d'actionnariat des salariés au capital.

6. Récapitulatif des délégations de pouvoirs ou de compétence accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital :

Néant.

7. Actions auto-détenues par la société

Nous vous informons que la société détient, au 31 décembre 2017, 69 176 de ses propres actions, soit 5,39 % du capital.

Tableau récapitulatif :

	Nombre d'actions acquises par la société au cours de l'exercice 2017	Nombre d'actions cédées par la société au cours de l'exercice 2017	Nombre d'actions inscrites au nom de la société à la clôture de l'exercice 2017	Valeur d'achat des actions auto-détenues au 31/12/17
2017	0	59 037	69 176	5 385 109 €

8. Filiales et Participations

8.1 Prises et cessions de participation intervenues au cours de l'exercice 2017 (directes et indirectes)

Conformément aux délibérations de votre Conseil d'administration et à notre stratégie de développement, nous avons poursuivi les opérations de croissance externes au sein du groupe. Ont ainsi été effectuées, au cours de l'exercice, les prises de participation ou prises de contrôle dans les sociétés suivantes :

- La Société Altavia a acquis en juin 2017, 65,83% du capital de la société DISKO SAS au capital de 30 000 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 521 097 774. Cette société détient un établissement secondaire à Montpellier. Elle détient par ailleurs 100% de la société DISKO s.r.l, société de droit italien, domiciliée à Milan en Italie.
- La société Altavia NewCo société par actions simplifiée détenue à 100% par la Société Altavia, jusqu'à présent sans activité a, le 25 janvier 2017, modifié sa dénomination sociale pour devenir « Altavia Fiber Value », a transféré son siège social au 10, rue Blanqui à Saint-Ouen (93400) et a modifié son objet social. La société a désormais pour objet l'achat et la vente de papier, produits d'imprimerie papier et numérique ainsi que tous produits dérivés ou similaires et tous supports d'impression en qualité notamment d'acheteur, de grossiste, de revendeur, de commissionnaire ou de mandataire. Le capital social de cette société a été porté le 31 janvier 2017 à 200 000 €.
- La société Altavia Newco, SAS au capital de 10 000 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 831 050 257, détenue à 100% par Altavia, a été créée en mars 2017.
- La société Altavia Newco 2, SAS au capital de 1 000 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 834 221 871, détenue à 100% par Altavia, a été créée en décembre 2017.
- La société Altavia France a acquis 70% du capital de la société Insitaction SAS au capital de 100 000 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lille sous le n° 479 571 085.
- La société Altavia Auvergne-Rhône-Alpes, filiale de la société Altavia France, est devenue en date du 28 août 2017, actionnaire à hauteur de 97,30% de la société Jetpulp, SAS au capital de 222 222 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le n°419 623 152. Le fondateur de Jetpulp est à la suite d'une opération d'apport de titres, actionnaire d'Altavia Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 11,5% du capital.

La société Jetpulp détient 100% du capital de la société ACYBA, SAS au capital de 120 000 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le n°509 636 684 et détient également 100% du capital de la société CrazyOnes, SARL au capital de 15 077 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon, sous le n°799 254 503.

- La société Altavia France a cédé 5% du capital social de la société IMS Groupe au dirigeant de cette dernière.
- La société Altavia Inc., Société de droit américain (Delaware) au capital de 100 000 \$, dont le capital social est détenu à 100% par Altavia, a été constituée en mars 2017. Cette société dispose d'un établissement secondaire au Texas.
- Le 24 janvier 2017, la société Communication Altavia Canada Inc. a acquis une participation majoritaire au sein de CloudRaker Inc., société de droit canadien domiciliée à Montréal.
- La société Altavia International a cédé 86 600 actions de la société Communication Altavia Canada Inc., à deux actionnaires minoritaires, respectivement 75 317 et 11.283 actions à chacun d'entre eux. La société Altavia International détient désormais 51.04% du capital de la société Communication Altavia Inc.
- La société Altavia Middle East DMCC, société de zone Franche, au capital de 400 000 AED, domiciliée à Dubaï a été créée en mai 2017. Le capital de cette société est détenu à 100% par Altavia International.
- La société Altavia Europe a acquis le 11 mai 2017, 100% de la société Sumis BV, société à responsabilité de droit néerlandais, au capital de 18 000 € enregistrée au Registre du commerce et des sociétés sous le n° 24395777. Cette société détient elle-même 100% des sociétés Sumis Print Management BV, Sumis Logistics BV et 75,5% de FEL Concepts BV
- La société Altavia Polska, filiale de la société Altavia Europe, a acquis en octobre 2017 55% du capital de la société Kamikaze z.o.o, société de droit polonais au capital de 10 000 PLN, immatriculée au Registre Judiciaire National sous le numéro KRS 0000326038
- La société Altavia Hrvatska d.o.o., société de droit croate au capital de 370 000 HRK, domiciliée à Zagreb, immatriculée au Registre du commerce sous le n°081118935 a été constituée en août 2017. 100% du capital de cette société est détenu par Altavia Europe.
- La société Altavia Ibérica a acheté 270 actions propres auprès de la société Altavia Europe afin de les attribuer par tranche de 90 actions par année jusqu'en 2018 au dirigeant d'Altavia Ibérica.
- Le 6 mai 2017, la dirigeante d'Altavia lletisim, a cédé la totalité de ses actions (5%) détenues dans la société Altavia lletisim. Il est rappelé que cette société n'a plus d'activité.

8.2 Activité des filiales et participations :

Le tableau des filiales et participations inclus dans l'annexe des comptes donne toute information sur l'identité et les résultats des filiales détenues directement ou indirectement par Altavia.

a. En France :

Les filiales d'Altavia France sont : Altavia Paris, Altavia Nantes, Altavia Lille, Altavia Optitrans, Altavia Auvergne-Rhône-Alpes (anciennement dénommée Altavia Saint-Étienne), Altavia Pallas, Agence Cosmic, Au Numéro 6, Blackwood Digital (en cours de changement de dénomination sociale pour devenir Altavia Nativ), IMS Groupe, Insitaction.

Altavia Auvergne-Rhône-Alpes détient 97,3% de Jetpulp détenant elle-même 100% des sociétés Acyba et CrazyOnes.

100% du capital social d'Altavia Nantes New co, filiale d'Altavia Nantes, a été cédé le 31 mars 2017 à Altavia Coach et a changé de dénomination sociale pour devenir Wetail. Le capital social a été augmenté et s'élève désormais à 100 000 €.

La contribution de la France au chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevée à 377,9 M€.

Altavia Paris : l'année 2017 est de nouveau marquée par des performances très satisfaisantes.

Altavia Nantes : la progression de la croissance s'est poursuivie en 2017 au sein d'Altavia Nantes, qui a également gagné en rentabilité.

Altavia Lille : nous vous informons que la société Altavia France a été nommée Présidente et Monsieur Matthieu Wallaert a été nommé Directeur général de la société Altavia Lille en date du 21 juin 2017. En 2017, Altavia Lille accuse un léger ralentissement en raison notamment des coûts exceptionnels liés au déménagement de ses locaux.

Altavia Optitrans : Altavia Optitrans réalise une bonne année 2017 dans un contexte de marché sur le transport qui reste difficile.

Altavia Auvergne-Rhône-Alpes : nous vous informons que la société Altavia France a été nommée Présidente et Monsieur Pierre Artru a été nommé Directeur général de la société Altavia Saint-Étienne, nouvellement dénommée Altavia Auvergne-Rhône-Alpes, en date du 21 juin 2017.

En date du 28 août 2017, la société Altavia Auvergne-Rhône-Alpes, a augmenté son capital d'un montant de 45 500 €, en rémunération d'un apport en nature de la société SIDJI de 54 578 actions de la société Jetpulp, société par actions simplifiée au capital de 222 222 €, dont le siège social est situé 12-14 avenue Tony Garnier, Le Quatuor, Bâtiment 4C – 69007 Lyon, enregistrée auprès du registre du commerce

et des sociétés de Lyon sous le numéro 419 623 152, par l'émission de 325 actions nouvelles de la société, de 140 € de valeur nominale chacune.

Au 31 décembre 2017, le capital de la société Altavia Auvergne-Rhône-Alpes s'élevait à 396 340 € et se composait de 2 831 actions de 140 € chacune détenues par :

- Altavia France : 2 506 actions représentant 88,5% du capital,
- Sidji : 325 actions représentant 11,5% du capital.

Nous vous précisons que la société Altavia Auvergne-Rhône-Alpes détient 97,3% des actions de la société Jetpulp qui détient elle-même 100% des actions des sociétés suivantes :

- CrazyOnes, Société à responsabilité limitée au capital de 15 077 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 799 254 503, ayant son siège social à Lyon (69007), 12-14 avenue Tony Garnier, Le Quatuor, Bâtiment 4C, détenue à 100%.
- Acyba, Société par actions simplifiée au capital de 120 000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 509 636 684, ayant son siège social à Lyon (69007), 12-14 avenue Tony Garnier, Le Quatuor, Bâtiment 4C, détenue à 100%.

La société Altavia Auvergne-Rhône-Alpes est sortie du périmètre d'intégration fiscale de la société Altavia S.A., avec effet au 1^{er} janvier 2017. Puis, la société Altavia Auvergne-Rhône-Alpes en tant que société mère a constitué une intégration fiscale avec ses filiales et sous-filiales à effet du 1^{er} janvier 2018.

Altavia Auvergne-Rhône-Alpes affiche un Revenu Brut en croissance.

Altavia Pallas : après deux années difficiles, cette agence a été réorganisée et a atteint l'équilibre. D'importants contrats ont été acquis et ont permis d'asseoir la crédibilité de la filiale.

Agence Cosmic : l'Agence Cosmic a connu en 2017 une bonne dynamique de gain de nouveaux clients et d'amélioration de sa rentabilité.

Au Numéro 6 : Au Numéro 6 a connu une bonne année 2017 et va poursuivre le déploiement des synergies identifiées avec les autres entités de Marketing Services du groupe.

IMS : la société Altavia France, en date du 30 juin 2017 a cédé 5% du capital IMS Groupe à la société 2 Lions société représentée par son Gérant, Monsieur Raphaël Moisand désigné Directeur Général mandataire social en 2017. L'année 2017 a de nouveau été en forte croissance pour IMS grâce à la conquête de clients structurants.

Institution : cette société a été acquise en 2017 et devrait bénéficier de synergies favorables en 2018.

Blackwood Digital : cette société modifiera début 2018 sa dénomination sociale pour devenir Altavia Nativ. Il sera procédé à cette même date à la reconstitution de ses capitaux propres.

Altavia détient également une participation dans Altavia Connect.

Altavia Connect (GIE) : le GIE a poursuivi en 2017 son objectif de structuration et d'optimisation des services opérationnels et fonctionnels apportés aux filiales du groupe. En 2018, année au cours de laquelle des investissements se poursuivront, le GIE maintiendra son activité conformément à son objet.

Le résultat positif généré par le GIE, compte tenu de la transparence fiscale, remontera vers ses membres au prorata de leur détention, soit à hauteur de 34% vers la Société Altavia.

Altavia Coach : Altavia Coach détient les participations d'Actipaper, Shoppermind, Capital Innovation, Simone, Wetail, Atelier Benetton, Stimpshop et Ubiq Toolbox.

Actipaper : la société est proche de l'équilibre en 2017.

Capital Innovation : comme prévu, la société affiche un bénéfice net positif.

Wetail : le capital social a été augmenté et s'élève désormais à 100 000 €. La filiale héberge des co workers et organise des événements autour des enjeux d'avenir du retail et des événements privés pour des sociétés.

Simone : Simone réalise une très bonne année 2017 de croissance.

Shoppermind : cette filiale spécialisée dans les études sur le consommateur n'a pas réalisé en 2017 un volume d'affaires suffisant pour lui permettre d'atteindre l'équilibre d'exploitation.

Stimpshop : l'acquisition s'est déroulée en début d'année 2016. La progression de cette société s'est poursuivie en 2017 mais l'ultra son n'a finalement pas encore trouvé de débouchés dans le retail. Des pistes de développement avancent avec des acteurs majeurs de l'énergie.

Ubiq Toolbox : le développement de cette société en 2017 se poursuit. Nous envisageons d'en acquérir la majorité en 2018.

b. En Europe :

Les filiales d'Altavia Europe sont : Altavia CEI, Altavia Belgium, Altavia Česká, Altavia Deutschland, Altavia Hellas, Altavia HTT, Altavia Ibérica CFA, Altavia Iletisim, Altavia Italia, Altavia Polska, Altavia Swiss, Altavia România Communication, Altavia Hungária, HRG, Stylum, Altavia Dekatlon, Sumis, SIA Altavia Baltics, Altavia Hrvatska (Croatie).

Il est précisé que la société MBO Comunicacion est filiale de la société Altavia Ibérica CFA, que la société Actstar est une filiale d'Altavia Belgium et que les sociétés Altavia Rus et Altavia Ukraina

sont filiales d'Altavia CEI. La société Kamikaze est une filiale de la société Altavia Polska.

La société Stylum srl, société à responsabilité limitée de droit italien détient 100% de Rokivo Inc., Stock Corporation de droit du Delaware (USA) qui détient elle-même 100% de Rokivo srl, société à responsabilité limitée de droit italien.

La contribution d'Altavia Europe et de ses filiales au chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevée à 284,9M€.

Altavia CEI est la holding détenant les titres d'Altavia Rus et Altavia Ukraina.

Altavia Turan, Limited Liability Partnership, a été créée le 22 février 2018 au Kazakhstan, dont le capital social s'élève à 29.186.130 tenge, détenue à 100% par Altavia CEI.

Altavia Rus a connu en 2017 une activité en croissance malgré un marché difficile.

Altavia Ukraina a eu une très faible activité en raison d'une situation politique instable.

Altavia Belgium a connu une année 2017 de mises en place de synergies avec sa filiale Acstar.

Actstar : la filiale a perdu des clients qui ont généré une perte de l'exercice. Néanmoins les nouveaux clients structurants conquis en fin d'année devraient permettre à Acstar de renouer avec la rentabilité dès 2018.

Altavia Česká est à l'équilibre en 2017 et l'année 2018 devrait, grâce au développement d'une nouvelle offre, voir sa situation progresser.

Altavia Deutschland : l'année 2017 a été satisfaisante malgré un environnement de tension sur les prix et les volumes.

Altavia Hellas après avoir vu son activité fortement impactée par la liquidation d'un client historique, la filiale poursuit son re-développement sur ses clients existants et ses prospects.

Altavia HTT a connu une bonne année.

HRG a également connu une année satisfaisante. HRG et HTT commencent à développer des synergies sur le territoire anglais grâce à la complémentarité de leurs offres.

Altavia Ibérica CFA réalise une bonne année et poursuit sa croissance dans un contexte concurrentiel tendu.

Altavia Iletisim : cette société n'a quasiment plus d'activité.

Altavia Dekatlon : Cette société a modifié sa dénomination sociale au cours de l'exercice. 2017 a été une année d'intégration qui s'est déroulée dans un climat économique difficile.

Altavia Italia : L'année 2017 a été difficile en raison notamment de l'intégration de Stylum.

Stylum srl/Rokivo : L'année 2017 a été impactée par le rapprochement avec Altavia Italia.

Altavia Polska réalise une année de croissance et a amélioré son processus de développement commercial.

Kamikaze : la société a été acquise à hauteur de 55% par la société Altavia Polska au cours du 3^{ème} trimestre.

Sumis : cette première année d'intégration a été satisfaisante pour Sumis.

Altavia România Communication a poursuivi la fertilisation de ses clients.

Altavia Hungária a amélioré sa rentabilité et l'année 2018 devrait permettre de stabiliser la situation.

Altavia Baltics, il s'agit de la première année pleine de collaboration avec un client important dont les perspectives satisfaisantes devraient se poursuivre 2018.

Altavia Swiss est sans activité.

c. En Asie :

Altavia Beijing Advertising et **Altavia Shanghai Trading**, filiale d'Altavia Asia, affichent une stabilité de leurs activités et de leurs rentabilités.

Altavia Hong Kong, filiale à 100% d'Altavia Asia et créée en 2015, reste encore déficitaire.

Le groupe Altavia est implanté en Corée au travers de 2 filiales : **Altavia Korea** et **TMAI** qui mettent en œuvre des synergies commerciales.

Altavia Japan, a poursuivi son développement en 2017 et devrait démarrer une nouvelle offre en 2018.

d. En Amérique :

Communication Altavia Canada, filiale à 100% d'Altavia International, poursuit le développement international du groupe au Canada.

La société **Communication Altavia Prodigy Canada** reste dans l'attente d'intégrer un client structurant.

La société **CloudRaker** acquise en 2017 affiche des performances supérieures aux attentes.

La société **Altavia Inc.**, société de droit américain (Delaware) au capital de 100 000 \$, dont le capital social est détenu à 100% par Altavia, a été constituée en mars 2017. Cette société dispose d'un établissement secondaire au Texas.

d. En Afrique :

La société **Altavia Morocco**, a été créée en 2016 et poursuit la construction de son patrimoine client. Société anonyme de droit marocain cette société est domiciliée à Rabat. Un actionnaire minoritaire qui détenait 5% du capital a cédé la totalité de sa participation à l'actionnaire majoritaire. Altavia International détient 99,9% de cette société.

La société **Altavia Middle East DMCC**, société de zone Franche, au capital de 400.000 AED, domiciliée à Dubaï a été créée en mai 2017. Le capital de cette société est détenu à 100% par Altavia International. La société poursuit la construction de son patrimoine client.

9. Modifications apportées au mode de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivies les années précédentes

Nous vous précisons que les comptes de notre société ont été établis selon les formes et les méthodes prescrites par le règlement n°2014-03 du 05/06/2014 de l'ANC. Il convient de noter que conformément à la réglementation les méthodes comptables ont été modifiées concernant la traitement des écarts d'acquisition, les gains et pertes de change et les crédits d'impôt ainsi que mentionné dans l'annexe.

10. Activité en matière de recherche et de développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice.

11. Charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comprenaient des charges non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des impôts pour un montant de 25 554 €, mais qu'elles sont sans conséquence, compte tenu du report fiscal déficitaire.

12. Délais de paiement

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 alinéa 1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les informations sur les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4).

	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées						96						84
Montant total des factures concernées h.t.		158 606	857	1 539	-16 573	144 429	706 447	215 012	126 420	613 219	1 661 098	
Pourcentage du montant total des achats h.t. de l'exercice		3,08	0,02	0,03		3,13						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice							5,41	1,65	0,97	4,69	12,72	
(B) Facture exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code du commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement		x Délais contractuels : les Factures reçues sont payables en général à 30 Jours Délais légaux						x Délais contractuels : les Factures émises sont payées en général à 30 Jours Délais légaux				

13. Tableau des résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices ou de chacun des exercices clos depuis la constitution de la société

Au présent rapport est joint le tableau prévu par la loi sur les sociétés.

14. Administration et contrôle de la société

Après avoir examiné la situation des mandats des administrateurs et des Commissaires aux comptes, le Conseil constate qu'aucun mandat n'est arrivé à expiration.

En outre, il est précisé que le Comité d'orientation stratégique, le Comité d'audit, des comptes et des investissements ainsi que le Comité des nominations et rémunérations, dans le cadre de leurs missions de préparation des travaux et de support à la prise de décisions du Conseil d'administration de notre Société, se sont réunis de manière régulière durant l'année 2017, et ont rempli intégralement leur rôle d'instruction et de conseil.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

15. Conventions visées aux articles L. 225-38 et L. 225-102-1 du Code de Commerce

Nous vous demandons, conformément aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce, d'approuver les conventions visées auxdits articles et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration.

Il est par ailleurs précisé, comme le requiert l'article L. 225-102-1 du même Code, qu'il n'a été conclu au cours de l'exercice 2017 aucune Convention entre d'une part le Directeur Général, un Directeur Général Délégué, un administrateur ou un actionnaire disposant de plus de 10% des droits de vote de la société et d'autre part une autre société dont la société posséderait directement ou indirectement plus de la moitié du capital social.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

16. Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs

Vous trouverez ci-après, conformément aux dispositions de l'article L225-37-4, alinéa 3 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 dudit Code.

Délégation de compétence : néant.

Délégation de pouvoirs : néant.

17. Organe choisi pour exercer la Direction Générale

En application de l'article L. 225-37-4 alinéa 4 du Code de commerce, nous vous précisons que votre Conseil d'administration a fait le choix du cumul des fonctions du Président du Conseil d'administration et du Directeur général.

18. Liste des mandats sociaux exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice

Mandats exercés par Raphaël Palti

Dans le Groupe Altavia, en France :

Altavia SA : Président Directeur Général et Administrateur
 Altavia France SA : Président du Conseil d'administration et Administrateur
 Actipaper SA : Président Directeur Général et Administrateur
 Altavia Europe SAS : Représentant d'Altavia SA au Conseil d'administration
 Wetail SARL: Gérant jusqu'au 04/05/2017, Membre du Comité de gérance,
 Altavia Coach SC: Représentant d'Altavia SA, Gérante de la société.
 Altavia International SAS: Représentant d'Altavia SA, Présidente de la société et membre du Comité de direction en nom propre.
 Altavia Newco SAS : Président
 Atelier Benetton SAS : Président
 Altavia Newco 2 SAS : Président
 Membre du Comité de direction : IMS Groupe, Agence Cosmic, DISKO, Insitacion, Jetpulp,
 Altavia Paris, Altavia Optitrans, Altavia Lille, Altavia Nantes, Au Numéro 6, Altavia International,
 Altavia Fiber Value, Altavia Auvergne-Rhône-Alpes

Dans le Groupe Altavia, à l'étranger :

Altavia Belgium SA (filiale belge) : Administrateur et Président
 Altavia Hellas AE (filiale grecque) : Administrateur
 Altavia Polska Sp. z o.o. (filiale polonaise) : Membre du Directoire
 Altavia Česká SRO (filiale tchèque) : Co-gérant
 Altavia Deutschland GmbH (filiale allemande): Co-gérant
 Altavia HTT Ltd (filiale anglaise) : Administrateur (Non Executive Director)
 HRG Group Ltd (filiale anglaise) : Administrateur
 HRG UK Ltd (filiale anglaise) : Administrateur
 MBO Comunicación LSA (filiale espagnole) : Administrateur, Vice-président
 Altavia Ibérica CFA (filiale espagnole) : Administrateur, Vice-président
 Altavia İletisim AS (filiale turque) : Administrateur, Vice-président
 Altavia Dekatlon AS (filiale turque) : Administrateur
 Altavia Italia Srl (filiale italienne) : Administrateur
 Stylum Srl (filiale italienne) : Administrateur
 Rokivo Srl (filiale italienne) :Administrateur

Rokivo Inc. (filiale américaine) : Administrateur
 Sumis Company B.V. (filiale Hollandaise) : Administrateur
 Altavia Hrvatska d.o.o (filiale Croate) : Administrateur
 Kamikaze Sp. Z.o.o (filiale Polonaise) : Membre du Directoire
 Altavia Morocco (filiale marocaine) : Administrateur
 Altavia Baltics (filiale lettone) : Administrateur
 Altavia România Communication SRL (filiale roumaine) : Administrateur
 Altavia Hungária KFT (filiale hongroise) : Membre du Conseil de surveillance
 Altavia Ukraina SARL (filiale ukrainienne) : Membre du Conseil de surveillance
 Altavia Asia Limited (Hong Kong) : Administrateur et Président du Conseil d'administration
 Altavia Hong Kong Ltd (Hong Kong) : Administrateur
 Altavia Beijing Advertising Co. Ltd (filiale chinoise) : Président du Conseil d'administration et Administrateur
 Altavia Shanghai Trading Co. Ltd (filiale chinoise) : Président du Conseil d'administration et Administrateur
 Altavia Korea LLC (filiale coréenne) : représentant légal et Administrateur
 Altavia Japan KK (filiale japonaise) : Administrateur et Président du Conseil d'administration
 Tell Me About It (TMAI) (filiale coréenne) : Administrateur
 Communication Altavia Canada Inc. (filiale canadienne) : Administrateur et Président du Conseil d'administration
 Communication Canada Prodigy Inc. (filiale canadienne) : Administrateur
 CloudRaker Inc. (filiale canadienne) : Administrateur
 Altavia Inc. (filiale Américaine) : Administrateur et Président du Conseil d'administration
 Altava Middle East DMCC (Filiale des Émirats arabes unis) : Administrateur

Hors du Groupe Altavia :

Foncière Blanqui SA : Président Directeur Général et Administrateur
 Les Ingénieurs Sociaux : Président et membre du Comité de direction
 Firapa SAS : Président
 Viatteam SAS : Représentant de Firapa SAS, Présidente de la société
 SCI Rembrandt Courcelles : Co-gérant
 Fondiaria 78/3 Srl : Administrateur
 Etam Développement SCA : Membre du Conseil de Surveillance
 Fondation du Collège de France : Administrateur

Mandats exercés par Lorenzo Bertagnolio

Dans le Groupe Altavia, en France :

Altavia SA : Directeur Général Délégué, Administrateur
 Altavia Europe SAS : Président, Administrateur
 Altavia CEI SARL : Gérant
 Altavia Fiber Value : Président et Membre du Comité de Direction

Dans le Groupe Altavia, à l'étranger :

Altavia Belgium SA (filiale belge) : Administrateur
 Altavia Hellas AE (filiale grecque) : Président du Conseil Administration et Administrateur délégué
 Altavia Polska Sp. z.o.o.(filiale polonaise) : Membre et Président du Directoire
 Altavia Česká SRO (filiale tchèque) : Co-gérant
 Altavia Deutschland GmbH (filiale allemande) : Co-gérant
 Altavia HTT Ltd (filiale anglaise) : Administrateur (Executive Director)
 MBO Comunicación LSA (filiale espagnole) : Administrateur, Président du Conseil d'administration
 Altavia Ibérica CFA (filiale espagnole) : Administrateur, Président du Conseil d'administration
 Altavia Iletisim AS (filiale turque) : Administrateur
 Dekatlon AS (filiale turque) : Administrateur
 Altavia Italia Srl (filiale italienne) : Administrateur
 HRG Group LTD (filiale anglaise) : Administrateur
 HRG UK LTD (filiale anglaise) : Administrateur
 Altavia Baltics (filiale lettone) : Administrateur
 Altavia România Communication SRL (filiale roumaine) : Administrateur, Président du Conseil d'administration
 Altavia Hungária KFT (filiale hongroise) : Membre du Conseil de Surveillance
 Altavia Ukraina (filiale ukrainienne) : Membre du Conseil de Surveillance
 Sumis Company B.V. (filiale Hollandaise) : Administrateur
 Altavia Hrvatska d.o.o (filiale Croate) : Administrateur
 Kamikaze Sp. Z.o.o (filiale Polonaise) : Membre du Directoire
 Altavia Morocco (filiale marocaine) : Président Directeur Général et Administrateur
 Communication Altavia Canada Inc. (filiale canadienne) : Administrateur
 Communication Altavia Prodigy Inc. (filiale canadienne) : Administrateur
 CloudRaker Inc. (filiale canadienne) : Administrateur
 Altavia Inc. (filiale Américaine) : Administrateur
 Altavia Asia Limited (filiale hongkongaise) : Administrateur
 Altavia Japan KK (filiale japonaise) : Administrateur
 Tell Me About It (TMAI) (filiale coréenne) : Administrateur
 Altavia Hong-Kong Ltd (filiale hongkongaise) : Administrateur
 Altava Middle East DMCC (Filiale des Émirats arabes unis) : Administrateur

Hors du Groupe Altavia :

Fondiaria 78/3 SRL : Administrateur

Mandats exercés par Daniel de Botton

Dans le Groupe Altavia :

Altavia SA : Administrateur
 Altavia France : Administrateur
 Altavia Europe : Administrateur

Hors du Groupe Altavia :

Foncière Blanqui SA : Directeur Général Délégué et Administrateur
 Fondiaria 78/3 SRL : Président et Administrateur

Gérant des SCI suivantes : EPP Ile de France, Paradis Ile de France, Rafiloc, Suresnes Nieuport, Rugelec, Le Nil, Ivry Michelet, Scartemple, Audoen et Paul, Rhône-Alpes, Manzabott

Co-gérant des SCI suivantes : Rembrandt-Courcelles, Eurocolombes, Colombia Finlande, Immobilière Valmy, Immobilière Kennedy, Paradaip, Ferber Ile de France, FDL 1, Saint-Antoine 18/30

Gérant des SARL suivantes : Tigre, EPP Montreuil Beaune, EPP Montreuil Holdings, Le Raphael, EPP Varves, EPP Ile de France Holdings, SB Investissements, FRS Conseils, EPP Rue Martel, Le Martel, FPP Real Estate, EPP Ivry Hoche, EPP Suresnes Curie, Classic European Real Estate, EPP Noisy le Grand 2012 Holding, EPP Bezons, EPP Funding

Co-gérant des SARL suivantes : Le Diderot, Le Noisy le Grand, Sezarr, Petinan, A&G Valcke et Cie, V De Villiers, K De Kleber, S.B. Investissements

Gérant de la SC Bermau

Co-gérant de la SC 3B

Gérant des SNC suivantes : EPP Bezons, EPP Massy Ile de France.

Mandats exercés par Catherine Dunand

Dans le Groupe Altavia :

Altavia SA : Administrateur
 Altavia France : Administrateur

Hors du Groupe Altavia :

Promontoires SAS : Présidente
 Novinvest Partners SARL : Gérante
 Cemag Invest SAS : Présidente
 Arenadour SAS : Membre du Conseil de Surveillance
 Metabolic Explorer (Société Cotée Eurolist Compartiment C) : administrateur
 Aryballe Technologies SA : Administrateur
 Feeligreen SA : Administrateur
 Faber Novel SAS : Administrateur
 To Do Today : Administrateur
 Wandercraft SAS : Administrateur

Mandats exercés par Michel Duval

Dans le Groupe Altavia :

Altavia SA : Administrateur
 Altavia France SA : Administrateur

Hors du Groupe Altavia :

SCI La Mare : Gérant
 MD Conseil : Co-gérant
 Majencia (mobilier de bureau) : Administrateur

Mandats exercés par EDRRIP représenté par Pierre-Yves Poirier

Dans le Groupe Altavia :

Altavia SA : Administrateur

Hors du Groupe Altavia :

Compagnie Financière du Forum/Intescia : Représentant Permanent EDRIP au Comité de Surveillance
 Gamma Développement : Représentant Permanent EDRIP au Comité de Surveillance
 HGR - Rougnon : Censeur à titre personnel
 Ocea Participations : Représentant Permanent EDRIP au Comité Stratégique
 Montalivet Investment Managers : Président
 Platinum Group Sam : Représentant Permanent EDRIP au Conseil d'administration
 PGSAM Holding SAS : Représentant Permanent EDRIP au Comité d'administration
 Financière Louis : Représentant permanent EDRIP, Président du Comité Stratégique
 Globasia – La Générale pour l'Enfant : Représentant permanent EDRIP au Comité Stratégique
 Hawker invest : Membre du Comité de Surveillance

Mandats exercés par Corinne Evens

Dans le Groupe Altavia :

Altavia SA : Administrateur

Hors du Groupe Altavia :

BMIP-Bethlehem Multidisciplinary Industrial Park : Vice-President
 Bold Rock Management Ltd., UK : Director
 G. Evens Diamonds & Co. N. V., Belgium : Chairman
 Link Point SA, Luxembourg : President of the Board of Director
 Microworld, Luxembourg : Member of the Board
 SIFFA SAS, France : President
 SCI DU 34-38 Rue Camille Pelletan, France : Director

Board membership - Philanthropy

European Association of the Museum of the History of Polish Jews : President
 Evens Foundation : Honorary President
 International College of Philosophy in Paris : Member of the Board
 Madariaga Foundation : Member of the Board
 Positive Planet (microfinance) : Member of the Board
 TAU – University of Tel Aviv: Member
 UEF – « Universal Education Foundation » : Member of the Board - Treasurer
 AEMHJP : Présidente
 Association Evens France : Présidente

Mandats exercés par Laurent Gampel

Dans le Groupe Altavia, en France :

Altavia SA : Directeur Général Délégué
 Altavia France SA : Administrateur (jusqu'au 23 mai 2017)
 Altavia Europe SA : Administrateur

Dans le Groupe Altavia, à l'étranger :

Altavia HTT Ltd : Administrateur (Non Executive Director)

Hors du Groupe Altavia :

Aucun

Mandats exercés par Pierre Milchior

Dans le Groupe Altavia :

Altavia SA : Administrateur

Dans le Groupe Etam :

Titulaire en France :

Etam SAS : Président
 Nortex SA : Directeur Général Délégué
 Covi Deux SAS : Président
 Gerset SAS : Président du Conseil d'administration et Administrateur
 Elan Industries SA : Directeur Général Délégué
 Norpierre SAS : Représentant d'Etam Développement SCA, elle-même Présidente

Titulaire à l'étranger – Belgique :

Investint : Représentant permanent d'Etam SAS, au Conseil d'administration
 Société Belge Etam : Représentant permanent d'Etam SAS, au Conseil d'administration
 Société Foncière Etel : Représentant de la Société Belge Etam, au Conseil d'administration
 Nora Limited : Administrateur

Titulaire à l'étranger – Chine :

Shanghai Intermoda Clothing : Administrateur
 Shanghai Aige Clothing : Administrateur
 Shanghai Intermay Clothing : Administrateur
 Investint Fashion Lingerie Shanghai : Administrateur

Titulaire à l'étranger – Espagne :

Ifem : Administrateur

Titulaire à l'étranger – Luxembourg :

123 Luxembourg SA : Représentant d'Investint au Conseil d'administration
 Modasia Holding : Représentant d'Etam SAS au Conseil d'administration
 et Administrateur en son nom propre
 Société Luxembourgeoise Etam : Représentant d'Investint au Conseil d'administration

Hors du Groupe Etam :

Pivest : Gérant (dissoute courant 2017)
 Selau : Gérant
 Seva : Gérant
 Tami : Gérant
 Finora SA : Administrateur
 Mordka SA : Président du Conseil d'administration
 Vivar Global LTD : Administrateur
 Vivar Resources Limited : Administrateur

Mandats exercés par Sébastien Reydon

Dans le Groupe Altavia :

Altavia SA : Représentant de Viateam SAS au Conseil d'administration
 et Directeur Administratif et Financier
 Altavia France SA : Représentant d'Altavia SA au Conseil d'administration
 Altavia Europe SA : Administrateur
 Actipaper SA : Administrateur

Membre du Comité de Direction des sociétés : Altavia International, Agence Cosmic, IMS Groupe, DISKO, Altavia Paris, Altavia Optitrans, Altavia Lille, Altavia Nantes, Altavia Fiber Value, Blackwood Digital, Insitaction, Altavia Auvergne-Rhône-Alpes, Jetpulp

Dans le Groupe Altavia, à l'étranger :

Altavia Belgium SA (filiale belge) : Administrateur
 Altavia Hellas AE (filiale grecque) : Administrateur

Altavia Polska Sp. z.o.o. (filiale polonaise) : Membre du Directoire
 Altavia Česká SRO (filiale tchèque) : Co-gérant
 Altavia Deutschland GmbH (filiale allemande) : Co-gérant
 Altavia HTT Ltd (filiale anglaise) : Administrateur (Non Executive Director)
 MBO Comunicación LSA (filiale espagnole) : Administrateur
 Altavia Ibérica CFA (filiale espagnole) : Administrateur
 Altavia Iletisim AS (filiale turque) : Administrateur
 Altavia Dekatlon (filiale turque) : Administrateur
 Altavia Italia SRL (filiale italienne) : Administrateur
 Altavia România Communication SRL (filiale roumaine) : Administrateur
 Altavia Hungária KFT (filiale hongroise) : Membre du Conseil de surveillance
 Altavia Ukraina SARL (filiale ukrainienne) : Membre du Conseil de surveillance
 Altavia Asia Limited (Hong Kong) : Administrateur
 Altavia Beijing Advertising Co. Ltd (filiale chinoise) : Administrateur
 Altavia Shanghai Trading Co. Ltd (filiale chinoise) : Administrateur
 Altavia Korea LLC (filiale coréenne) : Administrateur Représentant
 Altavia Japan KK (filiale japonaise) : Administrateur Représentant
 Tell Me About It (TMAI) (filiale coréenne) : Membre du Conseil d'administration
 Altavia Hong Kong Limited (filiale hongkongaise) : Administrateur
 Communication Altavia Canada Inc. (filiale canadienne) : Administrateur
 Communication Altavia Canada Prodiy Inc. (filiale canadienne) : Administrateur
 CloudRaker Inc. (filiale canadienne) : Administrateur
 Altavia Inc. (filiale US) : Administrateur
 Rokivo Inc. (filiale US) : Administrateur
 Stylum Srl (filiale italienne) : Administrateur
 Rokivo Srl (filiale italienne) : Administrateur
 HRG Group LTD (filiale anglaise) : Administrateur
 HRG UK LTD (filiale anglaise) : Administrateur
 Altavia Baltics (filiale lettonne) : Administrateur
 Sumis BV (filiale hollandaise) : Administrateur
 Altavia Hrvatska d.o.o. (filiale croate) : Administrateur
 Kamikaze sp. z.o.o. (filiale polonaise) : Administrateur

Mandats exercés par Alain Roubach

Dans le Groupe Altavia :

Altavia SA : Administrateur
 Altavia Europe SAS : Administrateur

Hors du Groupe Altavia :

Easyvista : Administrateur
 Opéra Immobilier SARL : Gérant
 Alclan SC : Gérant
 Anegada Compagny SARL : Co-gérant
 CFA Ort : Vice-Président Trésorier
 Ogury LTD : Administrateur
 Praditus SAS : Membre Comité de surveillance
 Augmentdev SAS : Administrateur
 Siiffa SAS : Membre du Comité de Surveillance
 Arts et Biens SA : Administrateur
 Covent 3 SAS : Président
 Covent 4 SAS : Président
 Coventguest : Président
 SCI Des Petibous : Gérant

Votre Conseil vous invite, après lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'administration

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

A l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société Altavia,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Altavia relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous attestons que nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment qu'il n'a pas été fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

– la note 2.1 « Changements de méthodes d'évaluation ou de présentation » de l'annexe des comptes consolidés, concernant l'application, à compter du 1^{er} janvier 2017, des dispositions relatives aux instruments financiers à terme et aux opérations de couvertures en conformité avec le règlement ANC n°2015-05;

– les notes 2.1 et 1.2.5 « Traitement des écarts d'acquisition » qui exposent le changement de méthode comptable concernant l'arrêt de l'amortissement des écarts d'acquisition à durée illimitée à compter du 1^{er} janvier 2016, en application du règlement de l'ANC n°2015-07.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 46,8 millions d'euros, ont fait l'objet de test de dépréciation comme indiqué en note 1.2.5 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et revu les calculs conduisant à l'absence de dépréciation à comptabiliser.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

– il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

– il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

– il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

– il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

– il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

– concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 12 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes :

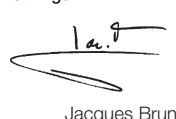
Deloitte & Associés

Cabinet Angeli


Frédéric Souliard


Bertrand Boisselier


Marc Angeli


Jacques Brun

ALTAVIA S.A. COMPTES SOCIAUX

BILAN ACTIF

Euros	Brut	31/12/2017		31/12/2016
		Amort. dépréciations	Net	
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement	856 162	856 162		
Cessions, brevets et droits similaires	133 539	104 489	29 050	
Fonds commercial (1)	1		1	1
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	4 088 774	3 013 813	1 074 962	1 010 184
Immobilisations financières (2)				
Participations	35 594 817		35 594 817	30 935 069
Autres titres immobilisés	76		76	76
Autres immobilisations financières	588 750		588 750	577 866
Total (I)	41 262 120	3 980 464	37 281 656	32 552 245
Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commandes	5 943		5 943	1 324
Créances				
Clients et comptes rattachés (3)	2 424 960	391 624	2 033 336	2 785 352
Autres créances (3)	40 731 105		40 731 105	25 753 900
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	5 385 109		5 385 109	9 727 100
Autres titres	1 402 793		1 402 793	6 701 834
Disponibilités	357 764		357 764	550 663
Charges constatées d'avance (3)	63 007		63 007	42 115
Total (II)	50 370 681	391 624	49 979 057	45 562 286
Total général (I à II)	91 632 801	4 372 087	87 260 714	78 114 532

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

Euros	31/12/2017 Net	31/12/2016 Net
Capitaux propres		
Capital (dont versé : 3 846 411)	3 846 411	3 846 411
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 446 046	2 446 046
Réserves :		
- Réserve légale	391 888	391 88
- Réserves réglementées	472 008	420 508
- Autres réserves	5 493 479	5 493 479
Report à Nouveau	35 219 583	29 666 635
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	8 653 077	9 204 692
Situation nette	56 522 492	51 469 658
Provisions réglementées	8 600	30 575
Total (I)	56 531 092	51 500 233
Provisions		
Provisions pour risques	29 705	208 676
Provisions pour charges	519 623	458 461
Total (II)	549 328	667 137
Dettes (1)		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	24 059 626	19 833 002
Emprunts et dettes financières diverses (3)	990 732	2 473 974
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 282 703	752 814
Dettes fiscales et sociales	2 367 065	1 811 065
Autres dettes	1 480 168	1 076 307
Total (III)	30 180 293	25 947 161
Écarts de conversion passif (IV)		
Total général (I à IV)	87 260 714	78 114 532
(1) Dont à plus d'un an		19 769 048
(1) Dont à moins d'un an	30 180 293	6 178 113
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	111	12 560
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT

Euros	Du 01/01/17 au 31/12/17	Du 01/01/16 au 31/12/16	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation				
Production vendue (biens/services) dont export. : 4 671 649	13 067 369	13 399 997	-332 628	-2,48
Chiffre d'affaires net	13 067 369	13 399 997	-332 628	-2,48
Reprises sur provisions et transfert de charges	334 296	64 750	269 546	416,29
Autres produits	312	423	-111	-26,28
Total des produits d'exploitation (I) (1)	13 401 977	13 465 170	-63 193	-0,47
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	6 001 329	7 090 630	-1 089 300	-15,36
Impôts, taxes et versements assimilés	654 092	623 128	30 963	4,97
Salaires et traitements	3 813 500	3 518 464	295 036	8,39
Charges sociales	1 731 990	1 525 938	206 053	13,50
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	195 553	181 721	13 831	7,61
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	200 246	515 976	-315 730	-61,19
- Dotations aux provisions	61 162	47 967	13 195	27,51
Autres charges	41 299	88 208	-46 909	-53,18
Total des charges d'exploitation (II) (2)	12 699 172	13 592 033	-892 861	-6,57
Résultat d'exploitation (I - II)	702 805	-126 863	829 668	653,99
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice ou perte transféré (III)				
Perte ou bénéfice transféré (IV)	194 115	70 712	123 403	174,52
Produits financiers				
Participations (3)	6 518 191	8 255 378	-1 737 187	-21,04
Autres intérêts et produits assimilés (3)	452 811	291 591	161 220	55,29
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges		437 661	-437 661	-100,00
Différences positives de change	5	27 176	-27 170	-99,98
Total des produits financiers (V)	6 971 008	9 011 806	-2 040 798	-22,65
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées (4)	213 509	274 827	-61 318	-22,31
Différences négatives de change	125 461	1 490	123 971	
Total des charges financières (VI)	338 970	276 317	62 653	22,67
Résultat financier (V - VI)	6 632 037	8 735 488	-2 103 451	-24,08
Résultat courant avant impôts (I+II+III-IV+V-VI)	7 140 728	8 537 914	-1 397 186	-16,36
Produits exceptionnels (VII)	1 871 189	18 783	1 852 405	
Charges exceptionnelles (VIII)	13 422	38 604	-25 182	-65,23
Total du résultat exceptionnel (VII - VIII)	1 857 767	-19 821	1 877 588	
Impôts sur les bénéfices (X)	345 417	-686 599	1 032 016	150,31
Total des produits (I+III+V+VII)	22 244 173	22 495 759	-251 586	-1,12
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 591 096	13 291 067	300 029	2,26
Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	8 653 077	9 204 692	-551 615	-5,99
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées		8 546 422		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		153		

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Extrait de l'annexe au bilan et au compte de résultat

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 est de 87 260 713,70 € et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 8 653 077,13 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/17 au 31/12/17.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels actuellement en vigueur en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La société applique les nouvelles règles comptables relatives à la définition, la valorisation, l'amortissement et la dépréciation des actifs notamment le règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- | | |
|--------------------------------------|---------------------|
| - Logiciels | linéaire 1 an |
| - Marques et logo | linéaire 5 ans |
| - Agencements et installations | linéaire 5 à 10 ans |
| - Mobilier | linéaire 5 à 10 ans |
| - Matériel informatique et de bureau | linéaire 3 ans |
| - Matériel de transport | linéaire 2 à 5 ans |

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur valeur historique. Elles se composent de titres de participation des filiales, de créances rattachées à ces participations et des dépôts et cautionnements versés.

À la clôture de l'exercice, la valeur historique est comparée à la valeur d'utilité tenant compte de la quote-part d'actif retraité et de la tendance des résultats ainsi que de l'intérêt économique des sociétés du Groupe. L'écart défavorable fait l'objet de provisions pour dépréciation des titres et prêts à caractère financier.

Clients

Les créances clients et comptes rattachés sont enregistrés à leur valeur nominale. Les risques de non recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation appropriées et déterminées de manière individualisée.

Le montant de la provision au 31/12/2017 s'élève à 391 624 €.

Autres Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au prix d'achat ou au prix de marché du dernier mois, si ce dernier est inférieur. Pour les titres non cotés, si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur probable de négociation, une provision pour dépréciation est constatée.

Les valeurs mobilières de placement incluent les titres de la société Altavia acquis dans le cadre d'un plan de stock-options mis en place au cours du premier semestre 2003 et d'achat d'actions auprès d'actionnaires en 2008, 2009, 2010, 2012 et 2013.

En 2017, 59 037 actions propres ont été cédées pour un montant de 4 341 990,26 €.

En euros	Valeurs brutes au 31 déc. 2017	Dépréciation au 31 déc. 2017	Valeurs nettes au 31 déc. 2017	Valeurs nettes au 31 déc. 2016
Actions propres	5 385 109		5 385 109	9 727 100
Valeurs mobilières de placement	1 402 793		1 402 793	6 701 834
TOTAL	6 787 902	0	6 787 902	16 428 934

Stock-options

L'Assemblée Générale du 20 mai 2010 a autorisé le Conseil d'administration à consentir en une ou plusieurs fois, sur une période de trente-huit mois, soit au plus tard le 20 juillet 2013, des options d'achat donnant droit à acquérir chacune une action de la société Altavia, dans la limite de 10% du capital social. Les options peuvent être attribuées aux dirigeants (tels que définis par l'article L.225-185 alinéa 4 du Code de commerce) et salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée au sein de la société Altavia ainsi qu'aux seuls salariés des sociétés ou groupement d'intérêt économique dont 10% au moins du capital ou des droits de vote sont détenus directement ou indirectement par la société Altavia.

Par assemblée générale du 20/11/2014, il a été décidé de prolonger de 2 ans le délai des options de souscription pour les actions attribuées en 2010.

Options de souscription d'actions attribuées durant l'exercice 2010.

Date de l'AG	Date des conseils	Nombre d'options attribuées	Point de départ des options d'achat	Date d'expiration des options (repoussée par AG du 20/11/2014)	Prix des options
20/05/2010	16/12/2010	50 519	16/12/2014	01/01/2015 ou 16/06/2015	72,34€
Repoussée par AG au 16/06/2017					

Sur les 50 519 options attribuées en 2010, 50 519 sont devenues caduques.

Options de souscription d'actions attribuées durant l'exercice 2011.

Date de l'AG	Date des conseils	Nombre d'options attribuées	Point de départ des options d'achat	Date d'expiration des options (repoussée par AG du 20/11/2014)	Prix des options
20/05/2010	17/03/2011	8 179	01/05/2015	01/07/2015	72,34€
Repoussée par AG au 01/07/2017					
20/05/2010	19/05/2011	19 019	19/05/2015	01/07/2015 ou 19/11/2015	72,34€
Repoussée par AG au 19/11/2017					
20/05/2010	22/09/2011	2 115	01/11/2015	01/01/2016	72,34€
Repoussée par AG au 01/01/2018					

Sur les 29 313 options attribuées en 2011, 29 313 sont devenues caduques.

Options de souscription d'actions attribuées durant l'exercice 2012.

Date de l'AG	Date des conseils	Nombre d'options attribuées	Point de départ des options d'achat	Date d'expiration des options (repoussée par AG du 20/11/2014)	Prix des options
20/05/2010	28/06/2012	1 138	28/06/2016	01/07/2016 ou 28/12/2016	74,72€
Repoussée par AG au 28/12/2018					
20/05/2010	20/09/2012	15 858	01/11/2016	01/01/2017	74,72€
Repoussée par AG au 01/01/2019					

Sur les 16 996 options attribuées en 2012, 8 349 sont devenues caduques.

Options de souscription d'actions attribuées durant l'exercice 2013.

Date de l'AG	Date des conseils	Nombre d'options attribuées	Point de départ des options d'achat	Date d'expiration des options (repoussée par AG du 20/11/2014)	Prix des options
20/05/2010	04/02/2013	5 621	01/05/2017	01/07/2017	74,72€
Repoussée par AG au 01/11/2019					
20/05/2010	20/06/2013	20 800	20/06/2017	01/07/2017 ou 20/12/2017	74,87€
Repoussée par AG au 20/12/2019					
20/05/2010	17/07/2013	9 175	01/11/2017	01/01/2018	74,87€
Repoussée par AG au 01/01/2020					

Sur les 35 596 options attribuées en 2013, 15 835 sont devenues caduques.

Indemnité de départ à la retraite

En France, des indemnités conventionnelles de départ à la retraite sont payables lors du départ à la retraite de l'employé s'il fait encore partie du groupe à cette date. Ces indemnités sont évaluées et provisionnées sur la base du salaire et de l'ancienneté de l'employé à la date du départ, en fonction des règles des conventions applicables.

Le montant de l'engagement est déterminé en application des dispositions de l'annexe 1 de la recommandation ANC n° 2013-02.

La comptabilisation des écarts actuariels est déterminée selon la méthode 1 du "Corridor".

Les hypothèses concernant les taux d'actualisation et les taux de progression des salaires utilisés pour le calcul des engagements sont de 1,57% et de 1,55% en 2017.

L'âge de départ à la retraite retenu est 65 ans.

Le taux de charges sociales retenu s'élève à 45 %.

La provision au 31/12/17 s'élève à 519 623 € soit une dotation de 61 162 € et un impôt différé correspondant de -17 125 € pour l'exercice 2017.

Le taux d'impôt société à 28 % a été retenu pour le calcul de l'impôt différé.

CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel, un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (Crédit impôts Compétitivité Emploi).

Le montant pour l'exercice 2017 s'élève à 14 883 €.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce dispositif. L'utilisation de ce crédit d'impôt est conforme à l'article 244 quater C du CGI.

Provisions pour risques et charges

La société applique le règlement ANC 2014-03 relatif aux passifs.

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en-cours rendent probables. Les provisions constituées correspondent à des provisions concernant des actions propres dans le cadre d'un plan de stock-options et aux indemnités de départ à la retraite.

Au 31/12/2017, 181 410 € ont été repris au titre de la provision sur stock option devenue sans objet.

Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices (Code de commerce - Article R225-102)

Euros	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Capital en fin d'exercice					
Capital social	3 846 411	3 846 411	3 846 411	3 846 411	3 846 411
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	1 282 137	1 282 137	1 282 137	1 282 137	1 282 137
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires (H.T.)	13 067 369	13 399 997	12 567 902	12 064 499	11 552 594
Résultat av. impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	8 929 910	8 780 876	5 672 951	6 510 434	2 024 538
Impôts sur les bénéfices	345 417	-686 599	-631 708	42 904	-1 527 626
Résultat net (C)	8 653 077	9 204 692	5 896 293	5 985 388	7 589 527
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	-68 584	262 784	408 366	482 142	-4 037 363
Résultat distribué (D)	4 000 267	3 000 201	3 000 201	2 677 104	3 788 731
Résultat par action					
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	6,96	6,85	4,42	5,08	1,58
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	6,70	7,38	4,92	5,04	2,77
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations et provisions = (C) / (A)	6,75	7,18	4,60	4,67	5,92
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)	3,12	2,34	2,34	2,09	2,96
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	29	31	31	31	30
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 813 500	3 518 464	3 663 929	3 576 487	3 253 393
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales)	1 731 990	1 525 938	1 536 358	1 502 500	1 638 835

Autres informations significatives

Rémunération des dirigeants

La rémunération allouée aux mandataires sociaux d'Altavia s'élève à un montant de 1 519 426 €.

Informations sur les postes

Nous avons opté fin 2000 pour le régime d'intégration fiscale à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2001.

La société tête de Groupe est Altavia. Le périmètre d'intégration fiscale s'est élargi au 01/01/2009 des filiales initialement intégrées sous Altavia France.

Les filiales entrant dans le périmètre d'intégration fiscale sont Altavia Europe depuis le 1^{er} janvier 2007, Altavia Newco depuis le 1^{er} janvier 2008 devenue en 2013 Altavia Coach, Altavia France, Altavia Paris, Altavia Nantes, Altavia Lille, Altavia Nantes Newco devenue Wetail depuis le 1^{er} janvier 2009, Altavia CEI et Actipaper depuis le 1^{er} janvier 2010, Shoppermind depuis le 1^{er} janvier 2013, Altavia International, Agence Cosmic et Au Numéro 6 depuis le 1^{er} janvier 2014, Altavia Newco devenue Altavia Fiber Value depuis le 1^{er} janvier 2015, IMS depuis le 1^{er} janvier 2016.

Altavia Saint-Étienne est sortie du périmètre d'intégration fiscale avec effet au 01/01/2017.

La société tête de groupe est redevable de l'impôt sur les sociétés, des contributions liées à celui-ci pour son propre compte et des filiales intégrées.

Chaque société supporte l'impôt comme si elle n'était pas Membre du groupe et l'économie d'impôt éventuelle est comptabilisée dans la société tête de groupe.

Le résultat fiscal du groupe s'établit à 8 324 942 €.

Ce résultat fiscal tient compte des résultats bénéficiaires et déficitaires de nos filiales.

Le résultat fiscal propre de la société Altavia s'établit à 3 006 735 €.

L'économie d'impôt liée à l'intégration fiscale comptabilisée chez Altavia s'élève à 780 987 € au 31/12/2017.

La société Altavia a supporté l'impôt pour le compte des sociétés redevenues bénéficiaires au 31/12/2017, soit Altavia CEI pour 1 634€, Altavia Nantes pour 175 931 €, Altavia France pour 91 502 €, Altavia Fiber Value pour 1 547 €, Agence Cosmic pour 120 498 €.

Emprunts et dettes financières

Le Groupe Altavia bénéficiait d'une ligne de crédit confirmée pouvant s'élever jusqu'à 135 m€ ; Au 31/12/2017, cette ligne de crédit est utilisée pour 1,9 m€.

La ligne de crédit ne fait plus l'objet de couverture au 31/12/2017.

Altavia a par ailleurs signé en 2015 auprès de la BPI, un crédit pour un montant de 5 m€ amorti de 1 m€/an sur 5 ans. Le premier remboursement a eu lieu le 15/01/2016, l'en-cours de ce crédit au 31/12/2017 s'établit ainsi à 3 m€.

Liste des filiales et participations

Informations financières	Capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Capitaux propres	Résultats bénéfice ou perte du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Filiales et participations					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations					
1. Filiales (détenues à plus de 50 %)					
Altavia Fiber Value	200 000	100	287 739	94 006	
Altavia France	1 646 784	100	21 241 220	3 924 028	3 000 900
Altavia Asia	404 491	100	1 927 792	1 461 660	1 447 170
Altavia Europe	5 594 928	99,99	10 723 078	3 961 951	2 070 122
Altavia Coach	1 931 292	100	2 098 442	-861 456	
Altavia International	10 000	100	-2 157 977	-1 217 521	
DISKO	30 000	65,83	1 067 323	301 622	
Altavia Inc.	93	100	35 331	-51 030	
Altavia Newco	10 000	100	9 390	-610	
Altavia Newco 2	1 000	100	489	-511	
2. Participations (détenues entre 5 et 50 %)					
Altavia Connect	50 000	34	2 643 848	636 313	
B. Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute n'excède pas 1% du capital de la société astreinte à la publication					
Filiales françaises					
Filiales étrangères					
Participations dans les sociétés françaises					
Participations dans les sociétés étrangères					

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2017

A l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société Altavia,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale/ nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Altavia relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous attestons que nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment qu'il n'a pas été fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice :

– la note « immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et les méthodes d'évaluation des participations et créances rattachées à ces participations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs de capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L. 225-37-4.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

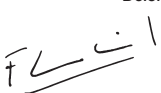
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :


- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 12 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes :

Deloitte & Associés


Frédéric Souliard


Bertrand Boisselier

Cabinet Angeli


Marc Angeli


Jacques Brun